

CERILLY

BULLETIN MUNICIPAL 2022



État civil

Depuis 2018 et l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement écrit des intéressés ou de leurs représentants légaux pour la publication des naissances, mariages et décès sur le bulletin municipal. C'est pourquoi, nous ne procéderons pas à la publication nominative des ces évènements.



Bienvenue à bébé

**Bienvenue aux 10 bébés de l'année
et félicitations aux parents.**



**Tous nos vœux de bonheur aux 5
couples mariés cette année.**



**Une pensée pour nos chers disparus
ainsi qu'à leurs proches.**



MAIRIE

Mairie de Cérilly
1, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. : 04 70 67 52 00
Mél. : mairie@mairie-cerilly.com

URGENCES

SAMU : 15
Pompiers : 18 ou 112
SOS Médecins : 04 70 48 57 87
SOS Ambulance : 04 70 67 57 33
Pharmacie : 15
Violences conjugales : 3919
Enfance maltraitée : 119
Disparition d'un enfant : 116000
SOS viols : 08 00 05 95 95
Gendarmerie : 17 ou 04 70 67 51 76
Hôpital : 04 70 02 30 50
Centre Anti-poison : 04 72 11 69 11
Drogue info service : 08 00 23 13 13
Enedis : 09 726 750 03
GRDF : 0 800 47 33 33

UTILE

Agence postale : 3631
Collège : 04 70 67 50 95
Communauté de Communes : 04 70 67 59 43
Ecole élémentaire : 04 70 67 51 59
Ecole maternelle : 04 70 67 52 78
Etude Notariale : 04 70 67 50 01
Maison des Services Au Public : 04 70 67 38 07
Médiathèque : 04 70 67 51 27
Perception : 04 70 67 53 22
SEA (syndicat eau et assainissement) : 04 70 06 50 51
SICTOM (syndicat ordures ménagères) : 04 70 66 21 51

SANTE

Ambulance - Taxi - Pompes funèbres

Cérilly Ambulance
57, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 57 33

Chirurgiens Dentistes

NADOT Marie-Laure et Laurent
3, rue du Square
Tél. 04 70 67 52 67

EHPAD

La Vigne au Bois
Tél. 04 70 67 50 29

Infirmières

Cabinet Infirmier Cérilly
14, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 92 31

Centre Médico Psychologique

12 avenue du 11 novembre
Tél. 04 70 67 55 41 ou 04 70 02 26 33

Médecin Généraliste

DESRICHARD Jean-Christian
4, rue du Pré Bretet
Tél. 04 70 67 52 51

Kinésithérapeute

MUSCA Constantin
Maison Médicale de Cérilly
60, avenue Jean Jaurès
Tél. 06 83 20 84 68

Pédicure Podologue

BLIN Gervin
Maison Médicale de Cérilly
60, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 19 43

Pharmacie

Pharmacie Nouvelle
12, place Péron
Tél. 04 70 67 50 08

Vétérinaire

ARPIN Stefan
5, rue du Square
Tél. 04 70 67 50 03

Bulletin municipal de Cérilly

Mairie de Cérilly, 1, Place de l'Hôtel de Ville, 03350 Cérilly

Directeur de la publication : Monsieur Le Maire, Fabien Thevenoux

Conception, mise en page : Commission Communication

Impression : TYPOCENTRE - Montluçon

Dépôt légal à parution : janvier 2022

Cher(es) Cérillois(es),

Après une année 2020 fortement marquée par la COVID-19, l'année 2021 fut encore perturbée par les mesures sanitaires. Bien des initiatives ont subi les aléas et les craintes liées à la pandémie. Le cours des choses a pu reprendre avec l'arrivée des beaux jours et c'est avec plaisir que nous avons de nouveau participé aux manifestations. Un plaisir de courte durée puisque les variants successifs semblent prendre le dessus en ce début d'année, engendrant incertitudes et inquiétudes.

Je tiens à remercier les associations dont l'investissement est tellement utile et précieux à notre communauté. Il faut aussi rendre hommage au personnel de santé. Saluons également nos pompiers ainsi que les intervenants à domicile qui contribuent chaque jour au retour à la normale et qui permettent à nos concitoyens les plus fragiles de vivre mieux, à domicile ou en hébergement adapté.

Bien des événements ont marqué notre commune cette année. Avant de poursuivre, j'ai une pensée pour le petit Aaron, jeune enfant scolarisé à l'école primaire de Cérilly, tragiquement disparu le 23 mars dernier. Nos pensées vont aussi vers sa famille et ses proches, ses camarades d'école et le personnel scolaire.

Depuis février, la vaccination pour endiguer la COVID-19, organisée par le Conseil Départemental, a rythmé l'année. Grâce à une mobilisation sans précédent, plusieurs centaines d'habitants du secteur ont pu se faire vacciner près de chez eux. Puisque j'évoque le milieu médical, nous sommes plus que jamais à la recherche d'un médecin généraliste. Depuis peu, nous avons missionné un nouveau cabinet de recrutement afin de faciliter les démarches sur ce sujet qui demeure sensible. Il manque, à ce jour, plus de 60 médecins dans le département. C'est dire l'importance de cette problématique en milieu rural comme en milieu urbain.

De nombreux travaux ont été réalisés cette année ou sont en cours, concernant la rénovation et les aménagements des bâtiments communaux pour améliorer le confort d'utilisation et les services.

Le 13 septembre, nous avons signé, avec l'État, une convention d'accompagnement relative à l'étude de revitalisation du centre-bourg, en présence de M. Joël Giraud, secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité, et de M. Jean-François Treffel, préfet de l'Allier.

Cette procédure, en lien avec le Conseil Départemental, est unique dans l'Allier. C'est même une première en France. L'étude est prise en charge intégralement par l'Etat. Le cabinet CDHU, de Nevers, va élaborer cette étude en concertation avec vos élus et les habitants lors de rencontres auxquelles je vous invite vivement à participer.

D'une durée de 9 mois, l'étude se concentrera autour de 3 volets : l'habitat, la revitalisation économique et le cadre de vie dans le périmètre défini du centre-bourg. L'enjeu est d'identifier des leviers pour que nous ayons un cœur de ville plus attractif et plus vivant. Il s'agit également de bénéficier de subventions plus intéressantes pour les aménagements à venir.

Nous espérons ainsi attirer de nouveaux habitants. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux Cérillois et Cérilloises qui se sont installés ces derniers mois. Pour la première fois depuis bien longtemps, les effectifs sont en hausse dans nos 3 établissements scolaires. C'est le signe que la ruralité est attrayante et que nos perspectives sont encourageantes. J'en suis persuadé, nous avons une carte à jouer collectivement à Cérilly comme à l'échelle de notre territoire communautaire.

C'est dans cet esprit d'accompagnement des initiatives revitalisantes que nous avons acquis l'ancien magasin « Védimo », rue Marx Dormoy. Si le local commercial est prévu pour l'accueil d'une profession libérale, les 227 m² restants, porche et étages seront destinés à l'accueil d'un tiers-lieu. C'est-à-dire un lieu d'échanges et de partages dans lequel pourraient prendre place, un espace de télétravail, un point d'accès numérique, des micro-entreprises, des ateliers de loisirs créatifs, entre autres. Tout cela reste à définir. Nous avons entamé les premiers échanges dans le but de recueillir les avis de chacun pour envisager les futurs aménagements.

Pour piloter ce site, nous devons conclure un partenariat avec une association afin d'obtenir davantage de subventions. C'est avec confiance que nous avons choisi Polymorphe avec qui nous allons travailler à l'élaboration de ce projet structurant pour notre commune et pour tout le territoire de Tronçais. Nous sommes persuadés que le label « Fabrique de Territoire » et les nombreux prix dans le cadre des initiatives en milieu rural, obtenus par l'association, représentent un gage de réussite.

De même, je félicite nos collégiens de la classe Médias et l'équipe pédagogique du Collège François Péron pour les prix académiques et nationaux qu'ils ont remportés cette année. C'est la récompense de leur investissement. Cela contribue au rayonnement de notre collège rural bien au-delà des frontières de l'académie.

Nous souhaitons la bienvenue et une pleine réussite à nos nouveaux entrepreneurs, Mme Desseigne, du cabinet d'assurance de la rue Mistaudin, ainsi qu'à la famille de Mme Pereira, pour l'ouverture du bar d'ambiance « La Pause Causette ».

Nous accompagnons les projets qui viennent étoffer l'offre sportive sur notre commune pour la satisfaction de tous : création du club de handball « Cérilly handball », mise en place de stages « multisports » les mercredis et lors de certains congés scolaires.

Comme vous pouvez le constater, les choses bougent, nous nous en félicitons. Le Conseil municipal accompagne les initiatives au service de l'intérêt général tout en tenant compte de nos capacités financières.

C'est avec volonté et dynamisme que nous allons poursuivre notre action municipale.

Enfin, je remercie l'ensemble des employés communaux, indispensables au bon fonctionnement de la collectivité, ainsi que les agents de la Communauté de Communes.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une belle année 2022, pour vous et vos proches.

Votre Maire, Fabien Thevenoux



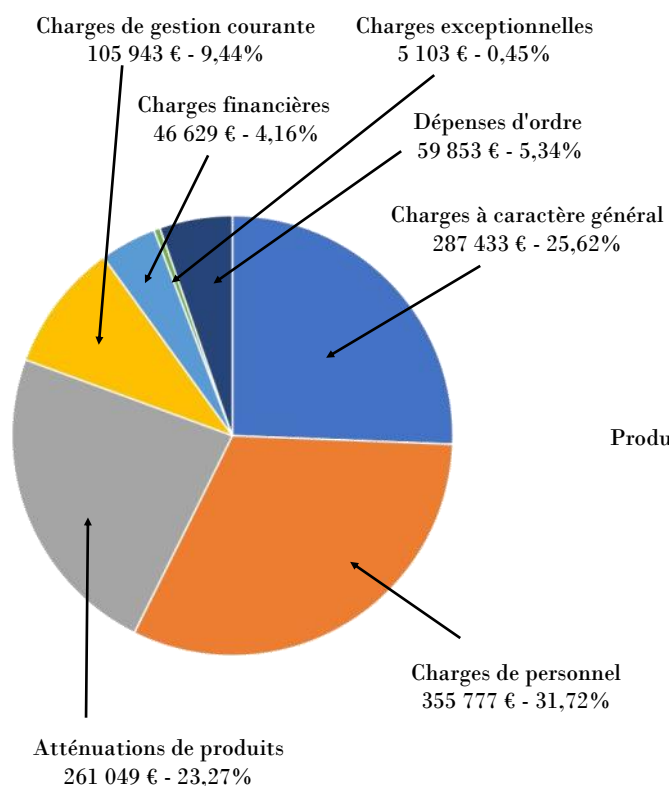
Signature de la convention d'accompagnement relative à l'étude de revitalisation du centre-bourg, en présence de MM. Jean-François Treffel, préfet de l'Allier, Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la Ruralité, et Fabien Thevenoux, Maire de Cérilly.

Compte Administratif 2020

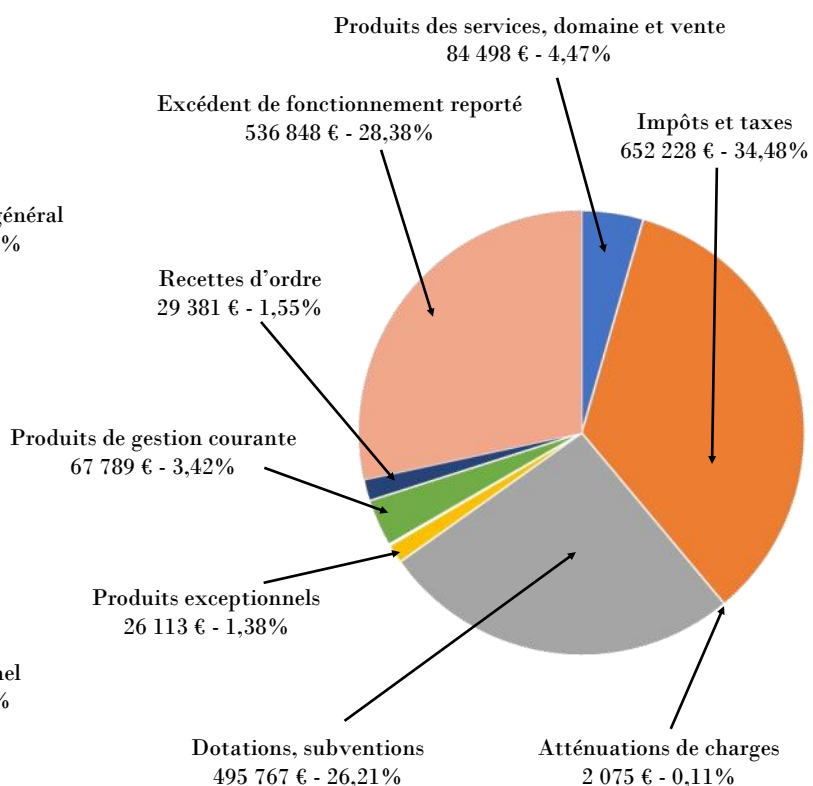
Le compte administratif, qu'est ce que c'est ?

Il s'agit du document budgétaire définitif. Il constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice budgétaire.

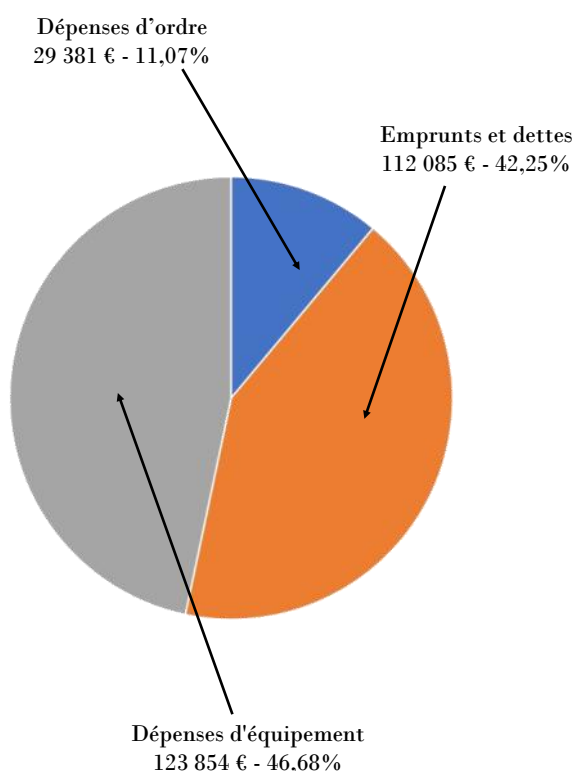
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - 1 121 787 €



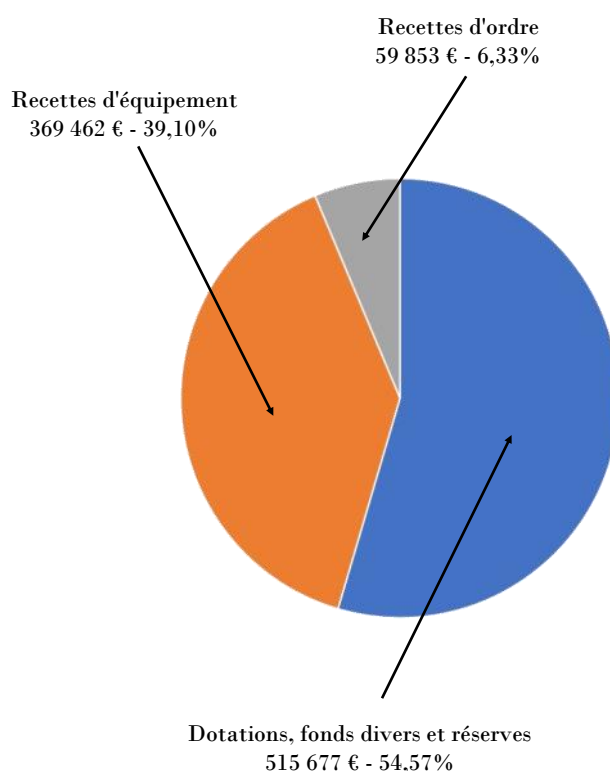
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 1 891 699 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - 265 320 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT - 944 992 €

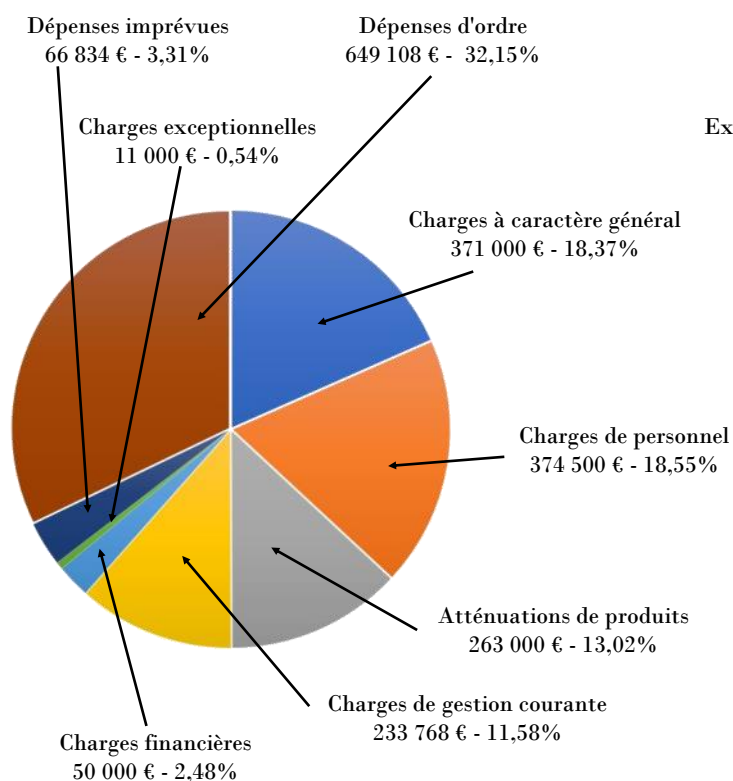


Budget primitif 2021

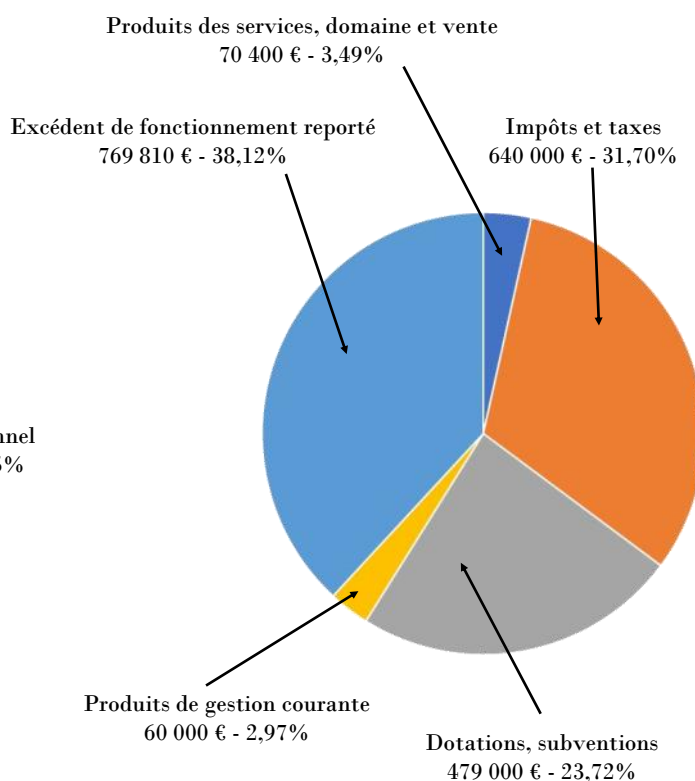
Le budget primitif, qu'est ce que c'est ?

Il s'agit de l'ensemble des dépenses et des recettes prévues au cours de l'exercice budgétaire.

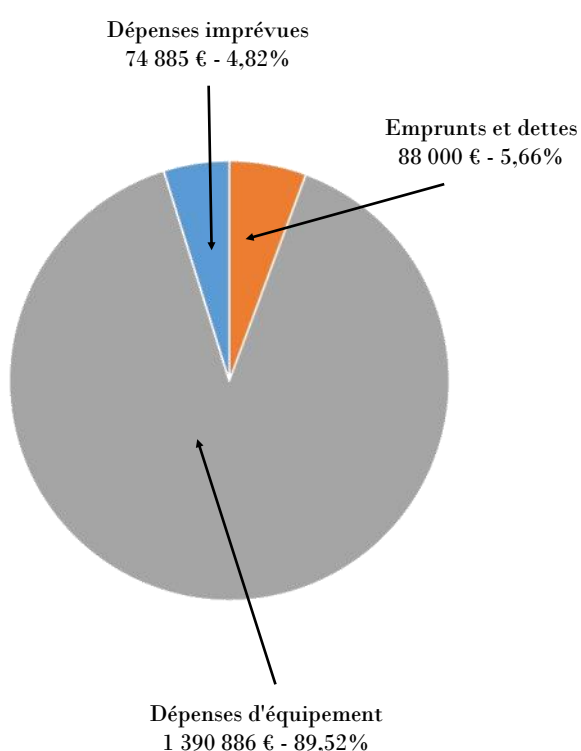
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - 2 019 210 €



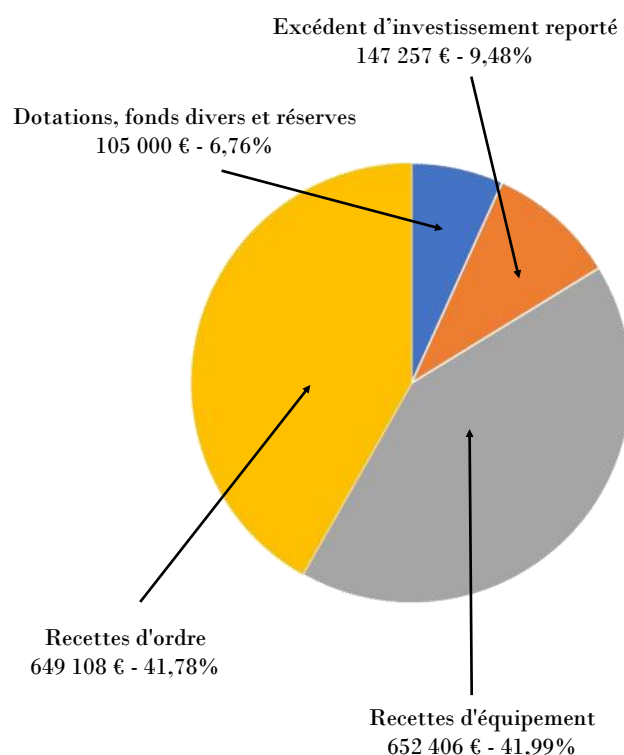
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 2 019 210 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - 1 553 771 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT - 1 553 771 €



Démantèlement des 2 bâtiments HLM

Le premier trimestre a vu le démantèlement des 2 bâtiments HLM. Construits au début des années 70, ces appartements ne répondaient plus aux aspirations actuelles. Ils n'étaient plus loués et ils auraient nécessité un investissement estimé à 640 000 €. Le coût de l'opération de démolition des deux immeubles a été pris en charge par le bailleur social, Auvergne Habitat. La commune a récupéré gratuitement le terrain et elle a entamé des démarches pour la construction de nouveaux logements.



Réfection du gymnase

Profitant de l'été pour limiter au maximum l'impact de son indisponibilité, le gymnase a bénéficié de travaux importants rendus nécessaires par 40 ans d'utilisation :

- la réfection des vestiaires et des sanitaires maintenant accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- la pose de panneaux de bois autour de l'aire de jeu ;
- la réfection de la peinture autour de l'aire de jeu, pour laquelle la commune a bénéficié du plan de relance ;
- le changement des portes intérieures et extérieures ;
- le changement des fenêtres sur l'arrière du bâtiment.



2021, une année riche en travaux



L'extension de la maison médicale

Débutée en septembre, elle devrait s'étaler jusqu'au second semestre 2022.

Les kinésithérapeutes et le podologue disposeront d'un espace beaucoup plus fonctionnel.

Le centre social continuera d'y être hébergé et le cabinet infirmier s'y installera.

L'accueil d'un, voire de deux médecins sera possible. Nous mettons tout en oeuvre pour rechercher et accueillir, dans les meilleures conditions possibles, un nouveau médecin et pallier ainsi la problématique de la désertification médicale.

La future Maison France Services, créée pour simplifier les relations entre les usagers et les services publics, y prendra place fin 2022, si le prévisionnel est respecté.

Le Centre Médico-Social d'Ainay-Le-Château prévoit d'y tenir une permanence.



Travaux de sécurisation

Courant septembre, rue Henri Barbusse, devant la boulangerie « La Toque Blanche du Mitron », près de l'église, des travaux ont été réalisés afin de réduire la vitesse parfois excessive, de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, de sécuriser et d'élargir le trottoir. Une place "handicapé" a été créée.

Au printemps 2023, des travaux de voirie seront effectués afin de créer un plateau devant "Tronçais fleurs" permettant l'accès aux PMR. Ces travaux devraient également réduire la vitesse de circulation et permettre aux piétons de se déplacer en sécurité. Les trottoirs seront renouvelés.

Travaux rue de la Chapelle et réfection de la place du Monument aux Morts

L'entourage de l'abribus a été revu pour rendre l'accès aux PMR possible et les bordures des trottoirs ont été changées. Il en est de même du côté du Square Pierre Virlogeux. Effectués en octobre-novembre, ces travaux de réfection sont arrivés à point nommé pour le centenaire du Monument aux Morts, inauguré le 2 octobre 1921. Ainsi, lors de la cérémonie du 11 novembre, la population a pu découvrir le nouvel aménagement.



La place du Monument aux Morts en plein travaux

Renouvellement des conduites d'eau

Les travaux de renouvellement des conduites d'eau, rue Mistaudin, avenue Jean Jaurès et à la Font du Rocher ont été pilotés par le SEA (syndicat eau et assainissement)



A la Font du Rocher, le remplacement de la conduite a été réalisé grâce à la **technique de l'éclatement**. Le principe consiste à détruire en terre, par « éclatement », la canalisation existante et à introduire, en lieu et place et dans le même temps, la conduite neuve. Comme il n'y a pas d'ouverture de tranchée, les volumes de terrassement et donc les nuisances sont fortement réduits par rapport à ceux générés par les techniques traditionnelles.

Réfection de la toiture de l'auvent de la salle des fêtes

En raison des problèmes d'étanchéité, la toiture de l'auvent en bardeaux bitumés a été remplacée par des ardoises.

Logement communal

Le logement à l'étage de la trésorerie et la cage d'escalier ont été rénovés. Les derniers travaux dans ce logement remontaient aux années 1970. Ces rénovations ont été financées grâce au plan de relance.

Cimetière

Afin de faciliter le travail des agents administratifs, un plan actualisé du cimetière, préalable à une reprise des tombes en état d'abandon, a été effectué. Un logiciel va être acquis pour simplifier ce travail fastidieux. Une partie du coût a été pris en charge par le plan de relance.

Mise en conformité des installations électriques.

Afin de sécuriser les lieux recevant du public, l'installation électrique de l'ancienne mairie vient d'être refaite et il en sera de même pour celle des ateliers communaux dans les semaines qui viennent.

Le second logement de la perception a été également mis en conformité électrique. Enfin, les bornes électriques du camping ont été changées avant la saison estivale.



Pont de Seguin

Réfection, élargissement et sécurisation. Une partie du coût a été prise en charge par le plan de relance.

Défibrillateurs autonomes externes (DAE)

Afin de pouvoir secourir rapidement les personnes victimes d'un arrêt cardiaque et pour être en conformité avec la législation, la commune vient de faire installer 2 défibrillateurs : l'un à l'extérieur de la salle des fêtes, l'autre sous l'auvent du parc des expositions. Ils viennent s'ajouter à celui en place à l'extérieur du gymnase. Depuis peu, le magasin Carrefour Contact est également équipé. L'utilisation est simple. Il suffit de suivre les instructions lorsque vous procédez à l'ouverture de la boîte contenant l'appareil. Une formation-sensibilisation est prévue en début d'année auprès du public.



Travaux de voirie

Divers travaux d'enrobés, pilotés par la Communauté de Communes en lien avec la mairie ont été faits ou seront menés en mars 2022, après la saison hivernale : les Issards, les Places/Chappes, le Champ de l'Ombre, la Bodeterie/la Fernault, une reprise du carrefour des Pelles, rue Mistaudin.

Si l'hiver s'est installé à Cérilly comme ailleurs, les projets de fleurissement sont toujours d'actualité.

Afin de tenter de s'adapter au changement climatique, une première étape a consisté à remplacer progressivement les fleurs annuelles par des plantes vivaces moins gourmandes en eau et ne nécessitant pas d'achats annuels de plants. Ainsi, ont vu le jour, aux emplacements du vieux cimetière, du camping, rue Marx Dormoy, au square, face à la mairie, de nouveaux parterres de plantes relativement résistantes, type sédum, fleurs vivaces, plantes aromatiques, rosiers grimpants, lianes et divers jasmins. Des semis de jachères fleuries ont également agrémenté les lavoirs de la Banette, rue du Général de Gaulle, et de la Verdure, route de Saloup, ainsi qu'une bordure de l'étang du camping.



Durant l'été, des élus municipales ont réalisé un questionnaire visant à recueillir l'avis des locataires ou propriétaires des maisons situées rue de la Pêcherie et rue des Tours, voies au fort potentiel esthétique, concernant un projet de fleurissement spécifique, à base de frontages. Le projet fut favorablement accueilli par la majorité des riverains. Durant l'hiver, les bords de la rue de la Pêcherie seront déminéralisés par endroits, afin de permettre la plantation de vivaces et autres rosiers.

Parallèlement à ces travaux, un nouveau parterre sera réalisé vers la bibliothèque ainsi que de chaque côté du Monument aux Morts, récemment restauré.

Enfin, dernier projet mais non des moindres : plantation d'un verger durant l'automne 2022, sur le terrain à proximité de l'entrée du camping.

Ces projets sont rendus possibles, entre autres, grâce à l'investissement des employés communaux et à la qualité des plants et semis, fournis très majoritairement par les commerçants locaux : Maria Pereira, Véronique Desnault, Nicolas Desvaux ainsi que M. et Mme Boudet.

Ces diverses plantations nécessitent beaucoup de temps lors de l'installation. L'entretien régulier (arrosage, taille, tonte, désherbage) des fleurs, arbustes et arbres représente une importante charge de travail. La bonne volonté des agents communaux n'y suffit pas toujours.

Aussi, la municipalité envisage d'organiser des journées citoyennes qui réuniraient des bénévoles, à la fois amateurs de jardinage et plus globalement d'activités collectives et conviviales, soucieux d'améliorer le quotidien de tous les Cérillois. Nous vous informerons des modalités de mise en oeuvre courant 2022.

Les Cérillois sont d'ailleurs déjà très investis dans le fleurissement de leur village, qu'ils habitent dans le bourg, en campagne ou en lisière de forêt. Le concours des maisons fleuries a permis de (re-)découvrir les parterres et jardins secrets des 16 participants.

Concours communal des maisons fleuries

Les participants au concours communal des maisons fleuries ont été reçus à la salle d'honneur de la Mairie de Cérilly, vendredi 19 novembre 2021. Les lauréats ont été récompensés par un bon d'achat et un magazine de jardinage offerts par la commune de Cérilly ainsi que des cadeaux donnés par les **Pépinières Boudet**, **TERRALIM**, **TRONÇAIS Fleurs** et **Vivaces et Véronique**. Après avoir remercié tous les participants qui contribuent à l'embellissement de la ville, le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie dans une ambiance chaleureuse.



1ère CATÉGORIE

(Maisons individuelles avec jardin ou cour)

1ère	Jeannine MÉTÉNIER
2ème	Ginette GIRARDI
	Marie-Édith PERNIER
4ème	Elisabeth AUFAUVRE
	Danièle PERNIER
	Colette SOTTIER

5ème CATÉGORIE

(Etablissements publics)

1ère	EHPAD
2ème	Chez Chaumat
3ème	La toque blanche du mitron

2ème CATÉGORIE

(Maisons ou appartements avec possibilité réduite de fleurissement)

1ère	Evelyn GALLAGHER
2ème	Alain DOMART

6ème CATÉGORIE

(Fermes fleuries hors agglomération)

1ers	Didier DALAUDIERE
	Christiane MATHIAUD
3ème	Odile et Philippe DERUNES
4ème	Chantal et Jean GUILBAUD
5ème	Charline SCHIMENTI

P
A
L
M
A
R
E
S

Parcours touristique

Depuis le printemps dernier, une quinzaine de plaques et pupitres jalonnent le bourg afin de faire connaître l'histoire de Cérilly à travers ses personnalités locales et son patrimoine bâti.

Cérilly a eu le privilège de voir naître plusieurs personnalités de renom :

- le naturaliste **François Péron** (1775-1810) qui participa à l'expédition scientifique (1800-1804) vers la Nouvelle Hollande (l'Australie) ;
- **Marcellin Desboutin** (1823-1902), grand peintre, graveur et poète ;
- l'écrivain **Charles-Louis Philippe** (1874-1909) dont l'oeuvre a marqué son époque dans les années 1900 ;
- **Pierre Virlogeux** (1903-1944), l'un des principaux chefs de la Résistance française en Auvergne, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Cérilly jouit d'un patrimoine architectural, culturel et environnemental riche :

- l'église **Saint-Martin** surmontée d'un des plus beaux clochers de la région et qui abrite une admirable mise au tombeau du XVII^e siècle ;
- le musée Charles-Louis Philippe ;
- le square Pierre Virlogeux ;
- **le vieux cimetière**, véritable mémoire de toute la vie cérilloise d'une époque.

Ce parcours touristique connaît un vif succès auprès des touristes et habitants du territoire, comme en témoignent les retours positifs en mairie.

La municipalité remercie vivement les associations « Mémoire de Cérilly et ses environs », « François Péron » et « Les amis de Charles-Louis Philippe » pour leur précieuse contribution à ce projet.



Inauguration du parcours touristique
lors des Journées du Patrimoine.



Centenaire du Monument aux Morts



Un choix du site qui fait débat en 1921

Au début du projet, le conseil municipal envisage d'installer le monument en bas de la place François Péron. Après plusieurs semaines de réflexion, considérant que la proximité avec le buste de François Péron (alors installé en haut de la place) n'était pas judicieuse, le choix du site actuel est adopté le 8 mai 1921.

Une présentation unique

Le choix du conseil municipal se porte sur la statue **La victoire en chantant** de Charles Edouard Richefeu, oeuvre en bronze installée sur un piédestal, lui-même adossé à un obélisque surmonté de la Croix de Guerre 1914-1918. Cette présentation particulière rend l'édifice cérillois unique.

Un investissement financier important pour honorer ses enfants tombés en 14-18

Le coût du monument s'élève à 33 000 francs, somme considérable pour une commune de la taille de Cérilly qui compte environ 2 400 habitants en 1921. À titre de comparaison, le Monument aux Morts de Montluçon, qui compte 36 000 habitants à la même époque, ne coûte que 3 fois plus cher.

Une inauguration très suivie et empreinte d'une grande émotion

En ce 2 octobre 1921, l'inauguration du Monument aux Morts rassemble une foule d'environ 2 000 personnes, très recueillie et composée de familles de soldats de la Grande Guerre, originaires de Cérilly et des environs immédiats. Les discours prononcés par les personnalités présentes, dont celui de M. Jean Biégnon, maire de Cérilly, rendent un vibrant hommage aux 90 jeunes cérillois, âgés de 20 à 35 ans, tués pendant le conflit.

Aujourd'hui

Sur le monument, figurent désormais les noms des 98 « Morts pour la France » au cours des 2 guerres mondiales et de la guerre d'Algérie.

Des travaux de réfection de la place du Monument aux Morts ont été réalisés juste avant le 11 novembre.

En cette année du centenaire du Monument aux Morts, la municipalité, en étroite collaboration avec l'association « **Mémoire de Cérilly et ses environs** » et **Jean Bastidon** avec ses magnifiques maquettes d'avions, a organisé une exposition pour commémorer très dignement cet événement. L'ouverture de l'exposition a eu lieu à l'issue du défilé du 11 novembre suivi par une foule particulièrement dense, avec de nombreux jeunes, et en présence d'**Emmanuel Dufour**, directeur départemental de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre).

Les marchés d'été

À l'initiative de la municipalité, trois marchés, réunissant artisans et producteurs locaux, ont été organisés cet été. Marquant le retour à une vie « un peu plus normale », ils ont été ponctués d'animations (chant, danse, ...) et clôturés par un repas apprécié de tous.



Le marché de Noël

Le premier marché de Noël organisé en collaboration avec l'association des parents d'élèves des écoles de Cérilly « Les Bambinos », a réuni une trentaine d'exposants : loisirs créatifs, articles de maroquinerie, sculptures métalliques, peintures, objets décoratifs, produits alimentaires fermiers, bios et artisanaux, vins, alcool, champagne, plantes, fleurs séchées, végétaux, Malgré le froid, quelque 400 visiteurs ont arpenté les allées du parc des expositions. Le midi, la tartiflette servie par Les Bambinos a également rencontré un franc succès.



Conférence « Maurice GENEVOIX »

Sous la direction de l'association « Mémoire de Cérilly et ses environs », la conférence sur Maurice GENEVOIX, animée par **Julien LARÈRE-GENEVOIX** petit-fils du grand auteur, et **Nicolas CZUBAK** du Mémorial de VERDUN, a captivé pendant plus de 2 heures, les 150 personnes présentes.

La rigueur de l'organisation et la qualité des intervenants ont fait de cette conférence un moment remarquable !!!



Rallye « Le Diamant »

Ce Rallye, organisé par l'association « Les motards en colère », a pour mission de sensibiliser les piétons, les cyclistes, les motards et les automobilistes aux risques routiers. Le parc des expositions a été mis à disposition pour la logistique et l'organisation des différents parcours de maîtrise technique.

Merci à l'ASC football qui a assuré le repas du midi.

Les restrictions sanitaires sont probablement à l'origine du faible nombre de participants.



Marianne d'or du civisme

À l'occasion du salon des Maires de l'Allier, notre commune a été récompensée pour son civisme électoral par le prix des "Marianne du civisme", décerné par la fédération des anciens élus. C'est une première pour notre commune. En effet, lors des élections municipales de 2020, le taux de participation (65,4%), le meilleur du département dans la strate de 1 001 à 3 500 habitants, nous permet de remporter ce titre. Ce prix, remis par le sénateur Claude Malhuret, appartient à tous les électeurs Cérillois que nous félicitons pour leur implication républicaine.

Commémorations

Si les défilés des 19 mars et 8 mai se sont déroulés en comité restreint, ceux des 14 juillet et 11 novembre ont renoué avec la présence du public.



Le 11 novembre 2021

Repas des aînés

Une centaine de personnes se sont retrouvées pour déguster le repas préparé par le traiteur local Gilles Friaud, dont la cuisine est toujours très appréciée.

La rencontre s'est terminée par une démonstration de danse des « Fous d'Allier » et une prestation remarquée de Criscilla, jeune chanteuse Cérilloise.

Celles et ceux n'ayant pas pu se déplacer ont reçu, de la part de la municipalité, un bon d'achat de 15€ à dépenser dans les commerces cérillois.



École maternelle « Les tourterelles »

Il est difficile de faire un bilan de l'année dernière car de nombreuses actions n'ont pas pu se réaliser en raison de la COVID-19. Toutefois, en voici un petit aperçu.

Lors de l'année scolaire précédente, les élèves ont travaillé sur le thème des animaux de la savane.

En raison de la crise sanitaire, la kermesse n'a pas eu lieu.

Les élèves ont pu toutefois participer, début juillet, à un spectacle de cirque financé par l'association des parents d'élèves "Les Bambinos".

Cette année, l'école maternelle de Cérilly accueille 31 élèves répartis sur deux classes : une classe de toute petite, petite et moyenne sections, et une classe de moyenne et grande sections. L'équipe pédagogique se compose de deux enseignantes, Mme LEROI (directrice) et Mme GUIZON, mais aussi de deux agents territoriaux spécialisés (ATSEM), Mme HUMEZ et Mme COSTET.

Le projet pédagogique développé au cours de l'année a été construit autour des thèmes de l'alimentation et du jardin, thèmes qui seront ceux

du spectacle de fin d'année si la kermesse est maintenue.

Depuis le mois de septembre, les élèves de grande section se rendent à la piscine de Cosne d'Allier.

Pour Noël, les élèves participeront à un spectacle. Chacun recevra un cadeau individuel (offert par la Communauté de Communes), ainsi que des cadeaux collectifs pour l'école (fournis par la coopérative scolaire de l'école).

Une vente de gâteaux Bijou sera réalisée au profit de la coopérative, afin d'aider au financement des projets scolaires.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui nous apporteront leur aide dans les différentes actions : familles, municipalité, Communauté de Communes, association de parents d'élèves Les Bambinos.

Les enseignantes.



École élémentaire Charles-Louis Philippe

En raison de la crise sanitaire, la plupart des projets prévus lors du 1^{er} semestre 2021 ont été annulés. Les élèves des 4 classes ont pu malgré tout passer une journée en forêt de Tronçais animée par Cap Tronçais et financée par la coopérative scolaire de l'école. Les CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendus à la piscine de Cosne d'Allier en juin pour 5 séances de natation. Le coût du transport et des séances est pris en charge par la Communauté de Communes du pays de Tronçais. Un spectacle de cirque a été offert par l'association des Bambinos à tous les élèves.

A la rentrée 2021, l'école comptait 83 élèves répartis en quatre classes : 19 CP-CE1, 22 CE1-CE2, 21 CM1 et 21 CM2. 4 nouveaux enseignants : Mme Buhot-Combaluzier (CP-CE1), M Venant (CM1), M Peyre (complément de temps partiel de Mme Merlin) et Mme Vincent (enseignante spécialisée du RASED) ont rejoint Mmes Merlin (CM2), Bramat (CE1-CE2, décharge de direction) et Limoges-Boucherat (CE1-CE2 et direction).

De nombreux projets vont jalonner l'année scolaire 2021-2022 :

- **Éducation au développement durable** : maintien du niveau 1 de labellisation E3D, tri des déchets, nettoyage de la nature, jardinage ... ;
- **Liaison école-collège** : création d'une assemblée des jeunes, éducation aux médias, lecture d'histoires par les collégiens aux écoliers, ... ;
- **Éducation Physique et sportive** : séances de natation, à la piscine de Cosne d'Allier, financées par la Communauté de Communes du pays de Tronçais et séances de hand avec l'intervention d'une personne agréée FFH ;
- **Découverte de Charles-Louis Philippe** : travail en classe, visite du musée et lecture de son conte pour enfants *Les trois petites poulettes* qui sera présenté à l'occasion de la nuit des musées ;
- **Classe transplantée à la neige** : du 10 au 19 janvier 2022, les CM partiront à Saint-Andéol en Isère. Ski de descente, ski de fond, promenade en chiens de traîneau, ... ;
- **Éducation artistique et culturelle** : un partenariat entre l'éducation nationale, la Communauté de Communes, et le Cube d'Hérisson va permettre aux CM de participer à un projet artistique et culturel ;
- **Noël** : « La symphonie des jouets », spectacle de marionnettes proposé par les coopératives des deux écoles, goûter de Noël préparé par les élèves de CP et venue du Père Noël.

Séances de natation, à la piscine de Cosne d'Allier



Découverte de Charles-Louis Philippe



Collège François PÉRON

Après le plaisir d'accueillir à la rentrée une classe supplémentaire de 6ème, place aux projets nombreux et variés qui ont ponctué cette première période jusqu'à Noël !



Les commémorations ont certainement marqué un moment important avec la présentation du drapeau de la classe Défense à trois reprises : le 10 novembre au musée du paysan soldat de Fleuriel par les 3èmes, le 11 novembre bien entendu, en lien avec la Mairie de Cérilly, aux 100 ans du Monument aux Morts de la commune avec la participation également de la chorale du collège pour la Marseillaise, et le 12 novembre avec les élèves de 4ème dans le cadre d'une cérémonie au lycée V. Larbaud pour ses anciens élèves morts pour la France.

La classe de 5ème a arpenté différents milieux naturels avec M. Meunier, professeur documentaliste, et M. Auclair, réalisateur de documentaires animaliers. Par petits groupes, tôt le matin, parfois dans le froid, les élèves courageux et curieux se sont lancés sur les traces des habitants petits ou grands des milieux naturels de la forêt de Tronçais. L'objectif est la réalisation de courts métrages pour un mini festival prévu en juin !



L'Association Charles-Louis Philippe, sollicitée par Mme Souriou-Théron, professeure de Français, a organisé plusieurs actions au profit des élèves de 4ème qui ont apprécié les visites au musée de l'écrivain ainsi que les lectures et autres projets.

C'est par une cérémonie toute républicaine que nous concluons ce propos avec la remise des diplômes du DNB qui a célébré, en présence de nombreux professeurs, de Mme Paulmier, première adjointe et de M. Dériot, sénateur honoraire, la très belle réussite de la promotion de 3ème de l'année dernière. **Bravo à eux et très bonne continuation.**



Les décorations et guirlandes de Noël accompagnent les élèves et les équipes du collège qui vous souhaitent une très bonne année 2022 !

PÉRON TV

PÉRON TV : une année exceptionnelle

Inaugurée lors de la rentrée 2018-2019, la classe-média du collège François Péron ne cesse de se renouveler. Proposée aux élèves de 4ème, selon des dispositifs variables au gré des priorités pédagogiques, la classe média permet aux élèves de se doter, grâce à une Éducation aux Médias et à l'Information transdisciplinaire, des outils pour comprendre le monde et la société de l'information dans lesquels ils évoluent.

Conçue comme un outil de valorisation du territoire vécu des élèves et de renforcement de l'estime de soi, Péron TV remplit son objectif. Après avoir remporté le prix **Médiatiks** académique 2020, la rédaction de la Web TV s'est hissée dans les palmarès nationaux : coup de coeur du jury du prix **Médiatiks** national, premier prix national au concours **Kalédio'scoop**, premier prix national du concours **Arte-Clemi Reportage**.

De nombreux projets jalonnent cette année : participation au Festival du reportage court de Planète Jeunes Reporters, production de documentaires animaliers, participation à la réalisation d'un film sur l'histoire de la ruralité, revues de presse hebdomadaires, journaux télévisés. Et bientôt...un authentique studio d'enregistrement...au service des élèves et des écoliers du territoire.

Site web : <https://mediascol.ac-clermont.fr/college-francois-peron-cerilly/>

Facebook : <https://www.facebook.com/peronTV/>

Remise du prix Médiatiks



La Bibliothèque municipale, après une année 2020 en pointillés (travaux, confinements et re-travaux), a connu un ralentissement conséquent en 2021. Les activités avec les écoles n'ont pas repris et les familles sont restées prudentes ...

Elle a fonctionné cependant toute l'année, dans les conditions strictes de protection sanitaire pour tous, le mardi, le jeudi et le vendredi de 16h30 à 18h30. Pendant les vacances scolaires, la médiathèque était également ouverte aux mêmes horaires les mardis.

Pour adultes et enfants, romans, documentaires, BD et policiers, ainsi que CD et DVD sont à la disposition du public pour des prêts sur 2 à 3 semaines.

La Médiathèque de Commentry qui assurait jusqu'à l'été 2021 le prêt de plus de 300 livres et moyens médias deux fois par an, ne renouvellera pas les passages du Bibliobus et des navettes. À charge pour les bénévoles d'aller à Commentry faire le choix de livres, DVD et CD. Un accord avec la Communauté de Communes est en cours pour faciliter les transports.

Contrairement à 2020, il y aura une activité de Noël avec la maternelle et les CP et CE1 le 12 décembre, sans le Père Noël, retenu au Pôle Nord à cause de la pandémie.

Mais des projets sont en train de mûrir :

- Une activité avec la PMI autour de la lecture pour les 0 à 3 ans, le 22 décembre, pour permettre à des mamans et leur bébé de partager un moment de découverte autour d'un livre. D'autres rencontres sont prévues en 2022 ;
- Avec l'association Polymorphe, le collègue François Péron, l'EHPAD, l'association Aline et les Argenteurs, et la mairie de Cérilly, nous prévoyons une année de recherche et de documentation, d'interviews et de rencontres pour que les contacts et les récits de vie circulent entre tous les âges ; une ou plusieurs expositions pourraient être organisées dans la médiathèque ;
- En 2022, l'ouverture d'un temps de loisirs créatifs le mercredi et d'une heure de lecture de conte une fois par mois pour les 3 à 8 ans.

La Bibliothèque est gérée par Michèle Barberet (bénévole), Béatrice Clément (bénévole), Jocelyne Desnauds (bénévole), Jeannette Micaud (salariée), Christiane Portois (bénévole), Nicole Souchal (bénévole) et Mireille Thuard (bénévole).

Contact : 04 70 67 52 00 (mairie)



L'école de musique

Le SIESS gère l'école de musique et participe financièrement aux activités extra-scolaires proposées par le Collège François Péron à ses élèves.

Après une année 2020 compliquée durant laquelle l'école a été fermée quelques mois en raison de la crise sanitaire, les cours de musique ont repris mi-septembre 2021, avec 70 inscrits. Nos professeurs, également fidèles, ont été heureux de retrouver leurs anciens élèves et d'en accueillir de nouveaux.

Les communes du Syndicat (Ainay, Braize, Cérilly, Le Brethon, Le Vilhain, St Bonnet Tronçais, St Caprais, Theneuille) participant généreusement au financement de notre école, les tarifs sont restés les

mêmes.

Il est particulièrement important dans notre Pays de Tronçais, zone rurale éloignée des grandes villes, de pouvoir maintenir et faire prospérer une école de musique favorisant l'intérêt des enfants et des adultes pour un loisir culturel « **qui adoucit les mœurs** » comme le dit l'adage bien connu.

Aussi n'hésitez pas, si le cœur vous en dit, venez essayer : piano, guitare, batterie, violon, accordéons diatonique et chromatique, contrebasse, basse, violoncelle, chant, éveil musical pour les petits, sitar indien à découvrir.

TARIFS

Cours	Commune adhérente au SIESS	Commune non adhérente au S.I.E.S.S
Instrument	40 €	65 €
Solfège	20 €	45 €
Instrument + Solfège	45 €	75 €
Éveil musical	20 €	45 €
Location instrument	17 €	20 €

L'école de musique lors de la fête de la musique



En ce début d'année, il est temps pour moi de vous donner des nouvelles de votre centre de secours.

Comme vous le savez, les années 2020 et 2021 auront été marquées par la pandémie de la COVID-19. Cette situation inédite a eu des répercussions, aussi bien pour les sapeurs-pompiers et leurs familles que d'un point de vue opérationnel.

La gestion de cette crise a été éprouvante car elle nous a obligés à modifier tous nos protocoles, en particulier les désinfections, ce qui a eu pour effet d'allonger les temps de nos interventions. Il a aussi fallu se rendre disponibles pour les opérations de dépistages et de vaccinations. Dans le même temps, les restrictions sanitaires ne nous ont pas permis de mener nos activités associatives. La sainte Barbe, ainsi que la quasi-totalité de nos manifestations ont été annulées. Ces moments partagés avec nos familles et nos anciens sont si importants pour notre cohésion.

Nous avons, au cours de cette année, effectué 172 départs en intervention, participé à 174 heures de formation dans différents centres du département, auxquelles il faut ajouter 320 heures de manoeuvres.

Nous accueillons quatre nouvelles recrues : deux filles et deux garçons qui vont venir renforcer nos rangs. Il faut comprendre que, malgré notre investissement, nous ne sommes que des volontaires. Notre effectif comprend des lycéens et des étudiants qui ne sont donc pas présents toute l'année. Le restant de l'effectif est composé d'actifs qui ne peuvent être disponibles qu'en dehors de leurs impératifs professionnels. C'est pourquoi, surtout en semaine, il arrive que nous ne puissions pas répondre aux sollicitations de la population. Dans ce cas, ce sont des personnels des centres voisins qui assurent l'intervention. L'inverse se produit également : le quart de nos interventions sont des interventions hors secteur. Malheureusement, le manque d'effectif, en journée la semaine, est généralisé à l'ensemble des centres de secours. Il arrive également qu'étant déjà engagés sur une intervention, nous fassions appel aux pompiers d'un autre centre.

Le centre de secours vient de toucher une nouvelle ambulance (caisse carrée), plus confortable pour les victimes et les secouristes.

Enfin, je tiens, au nom de tous les pompiers de Cérilly, à vous remercier pour toutes ces marques de sympathie que vous nous avez adressées lors de nos rencontres.

Que l'année 2022 soit pour vous douce et agréable !!!

Plus de renseignements auprès du chef de centre :

Lieutenant **Corentin Gervais**,

SDIS de l'Allier, 25 avenue Jean Jaurès 03350 Cérilly

Tél. 04 70 67 52 02.



Lutte contre les violences faites aux femmes

Les violences faites aux femmes sont un enjeu majeur de l'action des forces de l'ordre et des associations spécialisées. Cette année, déjà 107 femmes sont décédées sous les coups ou l'arme de leur conjoint ou ex-conjoint.

Les violences faites aux femmes sont un ensemble d'actes, de propos et comportements par lesquels votre partenaire ou ex-partenaire veut vous contrôler, vous dominer et vous détruire. Ces violences sont interdites et punies par la loi.

Quelles que soient ses explications et justifications, votre partenaire ou ex-partenaire n'a pas le droit de vous agresser.

« Suis-je concernée ? »

- Il me dit « Tu n'es même pas capable de faire cuire un steak, tu n'es bonne à rien. ».
- Il me dit « Si tu m'aimes, ne va pas à ton rendez vous avec ta copine, reste à la maison. ».
- Il contrôle et/ou pirate mon téléphone portable, mon compte internet, mes réseaux sociaux, mes comptes bancaires et autres comptes administratifs.
- Il menace de me frapper, de me tuer.
- Il veut toujours savoir où et avec qui je suis.
- Il met en ligne sans mon consentement mes photos ou vidéos intimes.
- Je travaille mais c'est lui qui a mon carnet de chèques et ma carte bleue.
- Quand j'entends la porte de la maison s'ouvrir, je me demande ce qui va se passer ce soir, j'ai peur.
- Après m'avoir agressée, il me promet de ne plus recommencer.
- Il me force à avoir des relations sexuelles alors que je ne le veux pas.

Ces actes sont interdits et punis par la loi car ils créent un climat de peur et de tension permanent.

Les formes des violences sont multiples et peuvent coexister. Leurs manifestations sont physiques, verbales, psychologiques, sexuelles, matérielles, économiques, y compris au moyen de confiscation de documents ou de cyber-violences.

Quelle que soit la forme de cette violence, ses conséquences pour vous sont importantes, nombreuses et durables : anxiété, trouble du sommeil et / ou de l'alimentation, peurs intenses, culpabilité, dépression, isolement, conduites à risque ou agressives...Elles peuvent avoir un impact sur votre santé mais également sur votre vie sociale, familiale ou encore professionnelle.

Que les faits soient anciens ou récents, IL FAUT EN PARLER à une personne en qui vous avez confiance.

SIGNALEZ ces faits à votre gendarmerie. Vous ferez l'objet d'une attention particulière de la part des gendarmes, sensibilisés et formés spécialement à cette thématique. Des dispositifs d'accueil et d'aide aux victimes sont mis en place pour assurer leur écoute et leur orientation.

En cas d'urgence, que vous soyez victime ou témoin, adulte ou enfant, appelez le 17 ou le 112 (depuis un portable). Vous pouvez aussi contacter le 3919 pour recevoir de l'aide et des conseils.

Vous n'êtes pas responsable des actes de votre partenaire ou ex-partenaire.

Le retour à une vie presque normale

Après une fin d'année 2020 où l'EHPAD a été très durement touché par la crise sanitaire, 2021 a été l'année d'un retour à une vie presque normale. Après une période de confinement très éprouvante, la vie collective a peu à peu repris ses droits. L'assouplissement progressif des règles de visite, la possibilité de prendre à nouveau les repas en salle à manger, d'organiser des activités de groupe et des sorties à l'extérieur de l'établissement ont considérablement contribué à améliorer la qualité de vie des résidents de l'EHPAD.

C'est dans ce contexte que le **PASA** (Pôle d'Activités et de Soins adaptés) a pu rouvrir ses portes début septembre. Ce dispositif propose à des personnes souffrant de troubles cognitifs et comportementaux modérés, un espace de vie et d'activité favorisant le maintien des capacités et de la vie sociale.

CVS (Conseil de la Vie sociale)

Le CVS est l'instance représentative des usagers au sein de l'établissement. Le processus électoral visant à désigner les représentants des résidents et des familles qui avait dû être interrompu fin 2020 en pleine crise sanitaire a pu être relancé au mois de septembre et le Conseil a pu siéger le 25 octobre.

Des activités diversifiées

Le pôle Animation et Vie sociale a remis en place un programme hebdomadaire d'activités diversifiées, favorisant le divertissement, la vie sociale et le maintien de l'autonomie. De nouveaux partenariats ont également permis la mise en place de plusieurs projets : les sorties nature avec le CAP Tronçais, la convention signée avec l'association **À Vélo sans Âge Tronçais 03** qui permet aux résidents de l'EHPAD de bénéficier de balades en vélotaxi pour arpenter les rues du bourg ou les chemins de forêt, et Papier Cuisson, un projet d'échanges et de recueil des traditions culinaires locales réalisé avec l'association **Polymorphe Corp.**

Sortie nature avec le CAP Tronçais



Sortie avec l'association
À Vélo sans Âge Tronçais 03



Lancement d'un projet audiovisuel, culturel et intergénérationnel

La fin de l'année a été marquée par le lancement d'un projet audiovisuel, culturel et intergénérationnel auquel sont associés le collège François Péron, la municipalité de Cérilly et plusieurs associations locales. Ce projet ambitieux bénéficie du soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « Culture et santé ».

Ce retour à une vie quasi-normale a notamment été permis grâce à la mise en place des mesures barrières et aux différentes campagnes de vaccination qui ont été assurées par le service de soins dès le mois de février. Dix journées au total ont été consacrées à la vaccination des résidents et des agents de l'EHPAD. A partir du mois de septembre, tous les résidents qui avaient bénéficié de leur deuxième injection depuis au moins six mois se sont vus proposer la troisième dose.

Mise en place d'un pôle hôtelier

L'année 2021 a été marquée par la mise en place d'un pôle hôtelier. Rappelons que les publics accueillis évoluent, le cadre législatif aussi. Quant aux financements de l'EHPAD, ils se répartissent en trois sources : l'hébergement, la dépendance et les soins. L'objectif de la prise en charge de l'établissement est de faire coexister ces trois objectifs en offrant un lieu de vie dans lequel des personnes en situation de dépendance puissent être accompagnées, tout en bénéficiant de soins de qualité. C'est pourquoi, l'établissement s'est orienté vers une prestation de type hôtelier.

Afin de concevoir et réaliser ce projet, soignants et agents du pôle ménage se sont réunis lors de groupes de travail. Ainsi en associant les compétences et réflexions de chacun, le pôle hôtelier a pu voir le jour.

Un grand merci aux personnes qui ont participé à cette belle création.

Premier prix du concours communal des maisons fleuries

L'EHPAD s'est vu décerner en fin d'année le premier prix du concours communal des maisons fleuries dans la catégorie boutiques, établissements publics, hôtels et restaurants, une distinction qui vient récompenser la qualité du travail réalisé par les agents du service technique.

A l'aube de cette nouvelle année, sachez que le personnel de l'EHPAD reste pleinement engagé et mobilisé pour assurer la sécurité et le bien-être des résidents.



EHPAD CERILLY
La Vigne au Bois

***La direction et les agents de La Vigne au Bois
souhaitent à tous les Cérillois et Cérilloises
une très belle année 2022.***

Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais



LE SAVIEZ-VOUS?

Au sein de l'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais existe un **chantier d'insertion**.

Ainsi, chaque année une vingtaine de personnes éloignées de l'emploi, sont engagées en CDD d'insertion par l'Épicerie Solidaire sur des postes d'**employé-e-s de libre service, d'hôte-ss-es de caisse, d'employé-e-s de petit secrétariat, d'animation ou encore de communication**.

Dans ce cadre, ces personnes vérifient et exercent leurs aptitudes professionnelles et bénéficient d'un suivi renforcé.

Elles effectuent en outre des stages dans d'autres entreprises afin d'accéder à un emploi durable.

Vous êtes intéressé-e-s?
Sous réserve d'éligibilité, contactez nous !

UN BESOIN, UN PROJET ?

UNE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ?...

**L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE
BOURBONNAIS EST LÀ
POUR VOUS AIDER !**

Le principe : À l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueilli-e-s sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien - alimentaire, hygiène, ménage - à :

- 70% du prix du marché

En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Économie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc.

De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!

Livraison et transport possible.

N'hésitez pas à nous contacter !

➔ TÉL. : 06 69 74 28 88 ➔

**Notre point de vente et d'animation à Cérilly :
22, Place de l'église - Tous les mardis de 13h30 à 16h**



**NOUVEAU !
SERVICES AUX
ASSOCIATIONS,
ENTREPRISES,
COLLECTIVITÉS**

- Location de camion frigorifique pour associations / particuliers / collectivités / entreprises
 - Soutien à l'événementiel - mise en place de salle, nettoyage... - pour associations / collectivités / entreprises
 - Service de transports pour les bénéficiaires de l'épicerie
- Pour plus d'information, contactez-nous !**

Les Restos du coeur

La campagne d'été 2021 des Restos du coeur s'est déroulée du 13 avril au 19 octobre avec deux permanences hebdomadaires assurées les mardis de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

La campagne d'hiver 2021-2022 a débuté le mardi 23 novembre avec deux permanences hebdomadaires les mardis et vendredis de 14h00 à 16h30.

Pour cette campagne, les Restos du coeur utilisent le minibus, mis à disposition gracieusement par la Communauté de Communes du Pays de Tronçais, pour effectuer les livraisons à domicile des bénéficiaires sans moyen de locomotion.

Les demandes d'aide sont en augmentation : 66 pour la période hivernale et 63 pour la période estivale.

Contact au 06 42 65 69 46.



La Mission Locale à votre écoute et à votre service !

Le réseau des missions locales constitue le 1er service public territorialisé de l'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie des 16-25 ans sortis de scolarité ; il agit chaque année au service de 1,3 million de jeunes.

Représenté sur le bassin de Montluçon par l'association « *Avenir Jeunes Mission Locale* », il participe au quotidien à la mise en oeuvre des politiques d'insertion professionnelle et sociale de l'Etat et des Collectivités Territoriales.

Soucieuse de proposer une intervention de proximité, notre structure assure des permanences à Cérilly. Vous pouvez venir rencontrer votre conseillère, **Mme Sabine PINON QUARTIRONI** tous les 15 jours, les jeudis au **Centre Médicosocial**, situé 60 avenue Jean Jaurès. Les accueils étant assurés sur rendez-vous, nous vous invitons à nous contacter au préalable au **04 70 05 28 74** du **lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h** pour prendre un rendez-vous.

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel et recherchez un emploi ; vous souhaitez être informé sur la situation du marché du travail et découvrir des secteurs d'activité, des entreprises locales et des métiers ; vous envisagez un parcours de formation mais ne connaissez pas les différentes filières (formation continue, en alternance...) et les financements auxquels vous pouvez prétendre ; vous désirez acquérir des techniques de recherche d'emploi en utilisant notamment les outils digitaux ; vous voulez être préparé aux entretiens d'embauche, etc.

Nous pouvons vous accompagner de manière globale en prenant en compte toutes les difficultés auxquelles vous pourriez être confronté : problèmes de logement, de mobilité ou de santé, difficultés d'accès aux droits, etc. Nous pouvons assurer votre soutien tout au long de votre parcours, y compris lorsque vous êtes en situation d'emploi ou de formation.

Quels que soient votre situation, votre niveau de formation et vos questions, si vous avez moins de 26, ans n'hésitez pas à nous contacter.

Votre conseillère sur le secteur de Cérilly et plus globalement l'ensemble de notre équipe composée de chargés de recrutement, de psychologues du travail, de conseillers formation, d'assistantes sociales sauront vous informer, vous conseiller et le cas échéant vous orienter vers le bon interlocuteur. Vous pourrez également profiter de notre réseau de partenaires : employeurs, organismes de formation, structures d'hébergement, acteurs sociaux, etc.

Nos actions évoluant régulièrement, retrouvez toutes nos actualités ainsi que nos offres d'emploi sur notre site internet, les réseaux sociaux et notre application mobile.

	04 70 05 28 74
	avenir.jeunes@mission-locale.asso.fr
	www.mission-locale-montlucon.fr
	Appli mobile Mission Locale Montluçon
	Présents sur les réseaux sociaux

Trouver une solution adaptée à chaque jeune !



Devenez accueillant familial pour personne âgée et adulte en situation de handicap



Vous souhaitez mettre vos compétences au service des autres ? devenez accueillant familial.

L'accueillant familial, agréé par le Président du Conseil Départemental, héberge sous son toit de manière temporaire ou permanente des personnes adultes handicapées et/ou âgées. Il constitue une alternative au maintien à domicile et à l'entrée en établissement (foyer, EHPAD...). La solution qu'il apporte permet à la personne accueillie de bénéficier d'un cadre de vie familial, rassurant et sécurisant mais aussi d'être associé aux petits et grands moments du quotidien. Un accueillant familial loge, nourrit, entretient le linge et la chambre, aide la personne dans les gestes de la vie quotidienne, favorise le maintien des liens familiaux, propose des activités, etc... Il intervient en lien avec l'équipe du Service d'Accueil Familial après avoir suivi une formation initiale.

Pour se lancer dans le métier, toute la famille doit adhérer au projet. C'est un métier de chaque instant, juxtaposant souvent vie privée et professionnelle. Pour avoir des moments de repos,

il est indispensable d'identifier des remplaçants.

L'accueillant familial est directement rémunéré par la personne accueillie après la signature d'un contrat de gré à gré et la création d'un compte CESU/Accueil familial employé. Le Service d'Accueil Familial ainsi que le mandataire judiciaire (quand il y en a un) peuvent aider à la contractualisation entre les deux parties.

Pour tout renseignement appeler le Service d'Accueil Familial au 04 70 43 08 38.

Vous souhaitez un mode de vie alternatif à l'entrée en institution ? Pensez à l'accueil familial.

L'accueil familial s'adresse aux personnes porteuses d'un handicap physique, intellectuel ou psychique et bénéficiaires d'une orientation de la MDPH pour l'Allier et aussi aux personnes de plus de 60 ans à la retraite qui ne souhaitent ou ne peuvent plus vivre seules chez elles, temporairement ou durablement. L'état de santé et/ou le handicap doivent être compatibles avec une vie de famille dans un milieu non médicalisé.

L'accueil familial est aussi une solution pour permettre une pause aux aidants tout en maintenant un cadre familial et adapté.

Après avoir rencontré le demandeur, le Service d'Accueil Familial met en adéquation la demande d'accueil avec l'offre au niveau départemental. Une à plusieurs familles peuvent être proposées en tenant compte le plus possible du secteur souhaité. Des périodes d'essai de durée variable peuvent être envisagées avant l'entrée plus durable en accueil familial.

Par des visites régulières au sein du domicile de l'accueillant familial une travailleuse sociale, dénommée accompagnante familiale, veille au bon déroulement de l'accueil et assure le suivi médico-social de la personne accueillie, notamment avec des entretiens individuels et/ou collectifs. Le Service d'Accueil Familial propose aussi des temps d'activité collectifs.

L'accueillant familial est directement rémunéré par la personne accueillie après la signature d'un contrat de gré à gré et la création d'un compte CESU/Accueil familial employeur. Le Service d'Accueil Familial ainsi que le mandataire judiciaire (quand il y en a un) peuvent aider à la contractualisation entre les deux parties.

Pour tout renseignement, appeler le Service d'Accueil Familial au 04 70 43 08 38.

NORD BOCAGE, 1 Boulevard Gambetta 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59 - Fax : 04 70 67 86 42 - E-Mail : air.nordbocage@orange.fr

*Association Intermédiaire de proximité
au service des demandeurs d'emploi et des particuliers,
des entreprises, des artisans, des collectivités,
des associations,..., sur les secteurs de
Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins*

LES BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL À NORD BOCAGE

- ♦ **PARTICULIERS**, vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au **04 70 67 85 59**.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente. **L'AI Nord Bocage est l'employeur** : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...).

A noter : les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1 000 euros, réduction 500 euros ou crédit d'impôt (500 euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.

- ♦ **ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS**, nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manoeuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.
- ♦ **VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI**, nous pouvons vous proposer :
 - des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles
 - un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).

Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.

Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ETTI Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, MDPH...

Au 30 septembre 2021, nous avons mis à disposition 136 demandeurs d'emploi.

- ♦ **PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :**

Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences :

- **Bourbon-l'Archambault** : lundi de 08h45 à 10h45 (Mairie)
- **Ainay-le-Château** : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)
- **Cérilly** : jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)
- **Sancoins** : jeudi de 14h00 à 16h00 (France Services Sancoins)

PRENEZ LE TEMPS DE LA RÉFLEXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

**Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ?
Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?**

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Les architectes du CAUE vous conseillent sur :

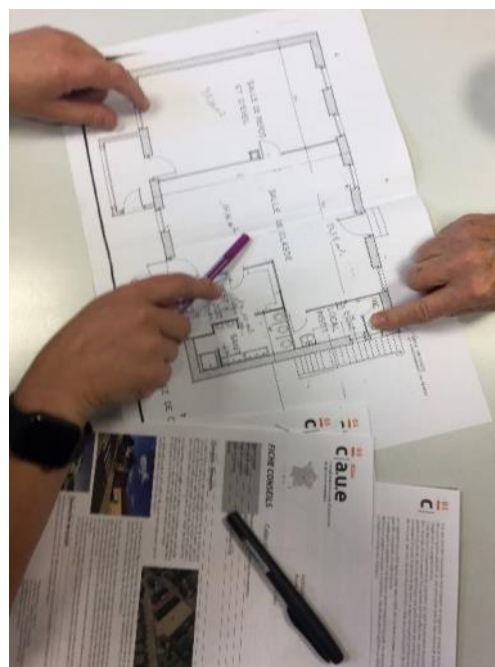
- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger, puis prenez un rendez-vous** auprès du secrétariat ou directement en ligne sur le site internet du CAUE 03 : <https://www.caue03.com>.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 27 rue de Villars à Moulins.

Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00 ou par mail : contact@caue03.fr



Cet été, le CAUE a lancé la quatrième saison du jeu pédagogique PÉPIT. À l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. À l'heure actuelle, 37 parcours sont disponibles.

Nouveauté 2021 : Un parcours cyclable le long du Canal de Berry !

Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !



En 2019, est entré en fonction le centre de tri du département de l'Allier à Chézy, au sein de la Société Publique Locale **ALLIER TRI** dont j'assume la présidence pour les prochaines années. En parallèle, le **SICTOM de Cérilly** a mis à disposition des usagers des bacs à couvercle jaune pour le tri sélectif, le succès est incontestable. En 2021, ce sont des bacs à ordures ménagères qui ont été distribués à l'ensemble des usagers et qui sont ramassés au porte à porte et cela afin d'uniformiser la collecte et donc de faciliter le travail du personnel du SICTOM.

Pour l'année 2020, ce sont 21 500 tonnes qui ont été traitées dans le centre de tri.

Néanmoins, quelques problèmes subsistent principalement dans les grands bacs de regroupement accessibles aux usagers qui ne peuvent être collectés à leur porte. Ce sont uniquement les emballages qui doivent se retrouver dans ce bac. Les gros cartons, les bâches en plastique, les bidons doivent être déposés en déchetterie ; les gants, les masques, les mouchoirs, nappes et serviettes en papier sont à mettre dans le bac à ordures ménagères.

Une récente caractérisation des ordures ménagères a fait apparaître que, dans ces bacs gris, 25% du

contenu sont recyclables, bouteilles en plastique, briques alimentaires, papier, cartonnets, boîtes de conserves, bouteilles de verre, tous ces objets devraient se retrouver dans les bacs à couvercle jaune ou dans les colonnes à verre, tout ceci engendre des tonnages à l'enfouissement qui sont coûteux et que vous retrouvez sur votre facture.

Le contenu des bacs ordures ménagères doit être divisé par deux d'ici fin 2023.

La loi pour la transition énergétique, la croissance verte, le tri à la source des bio déchets va nous obliger à réduire ce poids. La capacité des centres d'enfouissement sera divisée par deux d'ici fin 2025.

Le SICTOM paye une taxe à la tonne enfouie. Cette taxe était de 18 € en 2020. Elle sera de 65 € en 2025, d'où l'intérêt de réduire le poids des ordures ménagères.

Pour réduire ce volume, vous devrez extraire de vos poubelles tout ce qui peut être composté : déchets verts, épluchures de légumes et de fruits, restes alimentaires carnés ou végétaux à l'exception des os bien sûr.

Le SICTOM tient à votre disposition des composteurs de 400 litres et 600 litres à 20 et 35 €.

Des compostages partagés dans certains villages ou communes pourront être installés à l'initiative des usagers, le SICTOM pourra vous accompagner d'un point de vue technique.

En 2022, quatre éco organismes devraient être créés et donc voir leur contenu recyclé : bricolage, sport, loisirs et jardinage.

Comme vous pouvez le constater dans le domaine des déchets, rien n'est figé, tout est toujours en constante évolution pour réduire la quantité de déchets et améliorer le tri, ce qui rend ce métier passionnant.

La collecte de vos ordures ménagères et du tri sélectif a lieu également les jours fériés à l'exception du 1^{er} mai, du 25 décembre et du 1^{er} janvier.

Bernard TIGÉ président du SICTOM de Cérilly

Pour toute question relative à la gestion des ordures ménagères et du tri sélectif, merci de contacter le SICTOM au

04 70 66 21 51



Syndicat mixte Eau et Assainissement Nord Rive Droite du Cher

03 ZA de Crozet – B.P. 22 03190 Vallon en Sully

04 70 06 50 51

secretariat@sivomvallon.fr



Pose d'une canalisation neuve
Rue Mistaudin à Cérilly

En juillet 2020, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne avait lancé un appel à projets, avec le soutien de France Relance, pour réamorcer l'activité des entreprises locales, suite à la crise sanitaire. Cette initiative était destinée aux territoires en zone de revitalisation rurale (ZRR) qui incluent les secteurs marqués lors de la sécheresse de l'été 2019. Elle vise les travaux permettant d'assurer l'alimentation en eau potable des collectivités et spécialement le renouvellement des réseaux de distribution dits « fuyards ». Le Syndicat, ayant repéré plusieurs secteurs concernés sur le réseau, notamment à Cérilly et Saint Bonnet-Tronçais, a donc candidaté avec succès, puisque l'Agence de l'Eau a accordé une subvention de 40 %.

Ainsi, le programme de remplacement des conduites identifiées comme fuyardes à Cérilly, prévu au budget Eau Potable 2021, a débuté en juin dernier :

- **Avenue Jean Jaurès, départementale 953, incluant une partie de la rue Mistaudin** : création d'une canalisation neuve, avec reprise de 28 branchements et pose de 14 regards de compteurs neufs (118 304 € HT). En complément et afin d'anticiper les travaux de voirie de la mairie de Cérilly, le SEA a souhaité faire le renouvellement de la conduite d'eau potable concernée, dans le

prolongement de la rue Mistaudin. Les travaux (27 000 € HT non subventionnés) se sont déroulés en novembre 2021 pour permettre un service de meilleure qualité.

- **Font du Rocher** : remplacement de la canalisation avec reprise de 14 branchements et pose de 9 regards de compteurs neufs. Les travaux (243 175 € HT) se sont terminés à l'automne 2021.

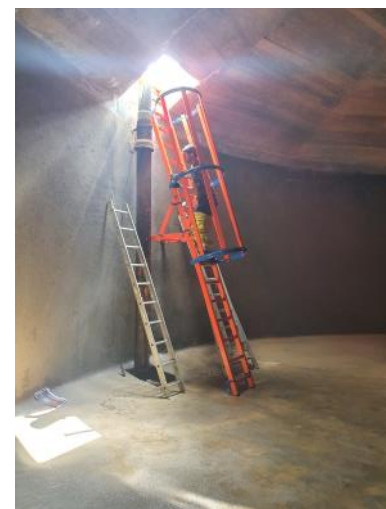


Pompe neuve posée à l'UPEP de la
Grande Borne à Cérilly

Du côté de l'UPEP (Unité de Production d'Eau Potable) de la Grande Borne, maillon fort de la distribution de l'eau vers les foyers de Cérilly, une mise à neuf s'est révélée nécessaire ! L'eau brute, pompée des puits de captage, arrive dans les deux bassins de l'UPEP pour être traitée. Chacun de ces deux bassins est équipé d'une pompe d'environ 3 mètres de long et de diamètre 100 mm, qui est chargée de refouler l'eau rendue potable vers le réservoir de la Folte. Après 49 ans de bons et loyaux services, une des deux pompes a donné de sérieux

signes de faiblesse. Le 20 mai dernier, une pompe neuve (6 500 € HT) a été posée et raccordée électriquement par les agents du syndicat. Le SEA prévoit de renouveler cette opération, à titre préventif, pour la pompe du deuxième bassin qui, elle aussi, date de la même époque. Une dépense de 10 500 € HT est prévue.

Coup de jeune également au Réservoir de la Folte, réservoir principal du réseau d'eau potable de Cérilly ! Les deux bassins ont été équipés d'échelles neuves et sécurisées pour un budget HT de 2 580 €.



Échelle sécurisée au réservoir de
la Folte à Cérilly

La sécurisation des réseaux d'eau potable de Cérilly

Le 21 juillet 2021, s'est concrétisé un chantier débuté depuis mars, lancé par le **Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA)** situé à Yzeure : **l'interconnexion du réseau d'eau potable de Cérilly avec le réseau d'eau potable du SIVOM NORD ALLIER.**

Les interconnexions permettent qu'aucun réseau d'eau potable ne soit isolé en cas de grave incident technique. Ainsi, si l'unité de production de Cérilly avait une défaillance, la population serait alimentée grâce au réseau du SIVOM NORD ALLIER ! C'est l'occasion de rappeler que la redevance que les abonnés acquittent au SMEA par le biais de nos

factures* prend ici, une fois de plus tout son sens (* elle apparaît sur les factures émises au cours du 1^{er} semestre portant sur la consommation d'eau de l'année précédente) !

Une prochaine étape sera réalisée prochainement pour **raccorder Cérilly au surpresseur des Bordes à le Vilhain, point culminant du réseau de notre syndicat**, ce qui permettra, en cas d'incident majeur, d'alimenter également les autres communes adhérentes au SEA. Tout sera ainsi fait pour que nos abonnés ne subissent pas d'interruption dans la distribution de l'eau potable si un problème technique devait survenir dans ce secteur.

Les visites périodiques du SPANC

Les 360 visites périodiques prévues sur la commune en 2020-2021 ont été quasiment toutes réalisées par le technicien du SEA. La COVID-19 et le couvre-feu ont rendu la tâche plus difficile, les propriétaires ou représentants devant être sur place lors de la visite de notre technicien. Cérilly ayant adhéré au SEA en

2020, il était urgent de réaliser la mission pour constituer la base de données du parc des ANC. **Retour majoritairement positif** car les usagers ont apprécié d'avoir un interlocuteur dédié pour obtenir des conseils et détecter des dysfonctionnements qui, à la longue, auraient pu se révéler préjudiciables....

Une nouvelle prestation depuis mars 2021 : mission poteaux d'incendie !



Les élus en place en 2019 avaient souhaité modifier les statuts du syndicat afin de **rendre obligatoire la compétence « contrôle annuel et entretien des poteaux d'incendie »**. Le lien avec les réseaux d'eau potable étant évident, cela leur semblait normal que le SEA en ait l'attribution. Les nouveaux élus, dès novembre 2020, ont délibéré pour préciser les modalités de réalisation mais la mission n'a pu démarrer qu'en 2021, à cause de la crise sanitaire. Cela représente quelques **270 poteaux sur l'ensemble du territoire de nos adhérents** ! Une agente technique a été recrutée et a suivi la formation professionnelle nécessaire. Le contrôle annuel des 84 poteaux

de la commune de Cérilly est prévu fin 2021-début 2022.

Vous reverrez donc notre agente chaque année, dès qu'elle aura prévenu la mairie de son passage. Elle travaille également en relation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours. **Rappelons que cette mission, de service public comme l'ont souhaité vos élus, est le maillon fort de votre sécurité.** C'est pourquoi nous vous invitons à nous signaler toute avarie visible qui pourrait concerner un des poteaux de la commune afin que nous puissions intervenir rapidement.

www.seavallon.fr on ne vous présente plus le site qui lui aussi a fait peau neuve !

Si vous vous posez une question, vous avez toutes les chances de **trouver la réponse en le consultant** !

Et en plus, vous pouvez payer en ligne vos factures, nous signaler vos changements de situation, faire une estimation de vos factures et nous communiquer votre relevé de compteur !

Chaque semaine, un nouvel article vous informe sur nos travaux en cours et nos activités en général.

Venez nous rendre visite !



Communauté de Communes du

PAYS DE
TRONÇAIS

La Communauté de Communes présidée par Daniel RONDET – Maire de Coulevre – continue à s'attacher à ses deux objectifs principaux : **porter une attention particulière aux habitants et conforter le rayonnement du Pays de Tronçais.**

Par conséquent, la priorité a été donnée depuis 2012 à la voirie et aux écoles, deux services publics essentiels. À la fin de l'année 2020, la Communauté de Communes a investi 147 000 € TTC de travaux sans compter l'achat de mobiliers et jeux ou encore l'entretien courant des locaux. À l'heure actuelle, une nouvelle école voit le jour à Hérisson afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Une enveloppe initiale de 750 000 € HT y est dédiée. En 2022, des **travaux débiteront sur les écoles d'Ainay-le-Château, Cérilly et Meaulne-Vitray.** Une enveloppe globale de 444 000 € HT y sera consacrée.

Après cette réhabilitation presque complète de ses 15 écoles, la Communauté de Communes élabore une **ambitieuse ouverture culturelle pour les élèves du territoire.** Ainsi, un projet culturel naîtra pour les classes volontaires du cycle 3. Celui-ci préfigure la mise en place d'une Convention Territoriale pour l'Education Artistique et Culturelle (C.T.E.A.C.) à l'horizon 2023. Cette dernière devrait être plus large et dépasser les écoles.

Après cette compétence si essentielle pour l'avenir du territoire, la Communauté de Communes **continue d'agir sur la voirie.** En 2021, il a été inscrit 640 000 € TTC de travaux sans compter le petit entretien de voirie.

Initiés sous le précédent mandat, les **chemins de randonnées rencontrent un véritable succès.** Les dernières statistiques sont les suivantes :

- Etang de Pirot : 7 000 passages du 05 mai 2021 au 29 septembre 2021 ;

- Futaie Colbert II : 7 000 passages du 05 mai 2021 au 29 septembre 2021 ;
- Circuit des Chênes remarquables : 5 700 passages de juin au 29 septembre 2021 dont 1 000 passages entre août et septembre 2021 ;
- Etang de Saint-Bonnet-Tronçais (sentier PMR) : 70 000 passages du 5 mai 2020 au 5 mai 2021 et 31 000 passages du 5 mai 2021 au 29 septembre 2021.

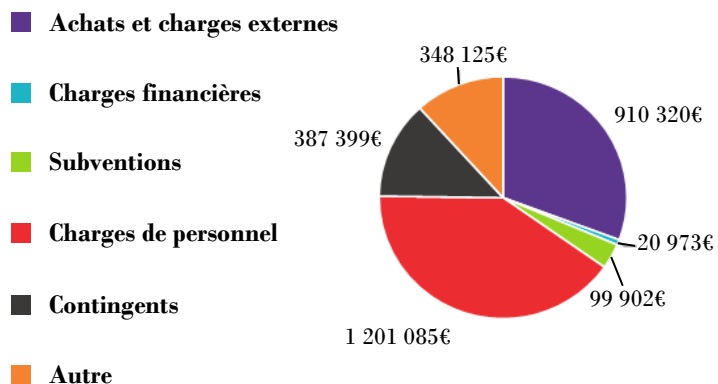
Chaque année, la Communauté de Communes veille à un entretien régulier de ces sentiers. Toutefois, sur le plan touristique, d'importants projets sont en cours d'élaboration et/ou de réalisation pour 2022 et 2023 :

- La réhabilitation de la plage de Saint-Bonnet-Tronçais avec la création d'un snack ;
- La réhabilitation des campings de Champ Fossé et des Ecosais ;
- La réhabilitation des anciens locaux du C.P.I.E. à Tronçais (Cap Tronçais) ;
- L'aménagement du sentier de l'Etang de Tronçais ;
- Le renouvellement du label Forêt d'exception®.

Dans la perspective de conforter notre territoire et lui donner l'envergure auquel il a droit, la Communauté de Communes accueillera dans les **prochaines semaines un directeur du Développement et de la Communication.**

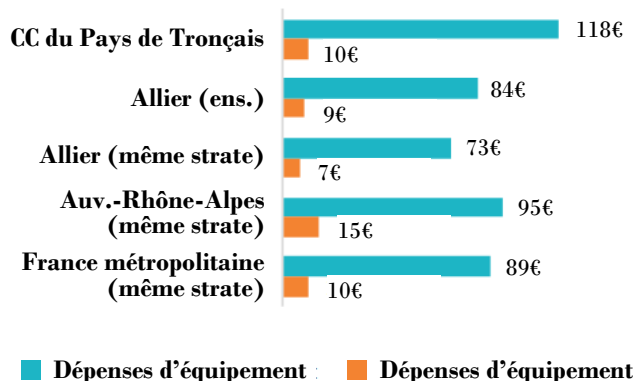
Vous pouvez suivre l'actualité de la Communauté de Communes sur

- son site internet : www.paysdetroncais.fr ;
- sur sa page Facebook www.facebook.com/comcompaysdetroncais
- ou encore sur Intramuros.



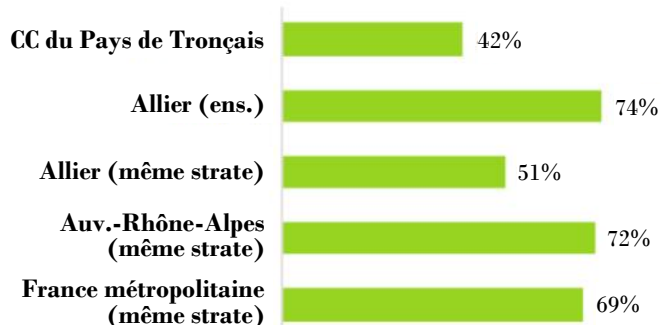
En 2020, les charges de fonctionnement pour la CC du Pays de Tronçais représentent un total de 2 967 804 €.

Les charges de personnel, avec les charges financières et les contingents, constituent les charges structurelles de l'EPCI. Elles représentent 54% de son budget, contre 58% pour les autres EPCI du département ou encore 51% pour les EPCI de même strate de France métropolitaine.



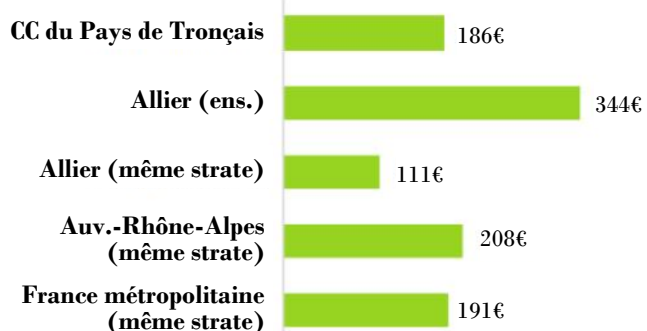
En 2020, les dépenses d'équipement représentent un total de 1 031 214 € pour la CC de Pays de Tronçais, soit 118 € par habitant, contre 39 € sur la période 2012-2018.

En général, les dépenses d'équipement varient fortement d'une année sur l'autre. De fortes baisses sont notamment constatées la première et la dernière année du mandat.



Les impôts locaux représentent 42% des recettes de fonctionnement de l'EPCI, contre 51% pour les autres EPCI de même strate du département.

A noter que la part des impôts dans les recettes de fonctionnement augmente avec la taille de la commune, passant de 34% pour les moins de 500 habitants à 44% pour les plus de 10 000 habitants. La variation est moindre pour les EPCI.



En 2020, l'encours de la dette est de 186 € par habitant pour la CC du Pays de Tronçais, contre 344 € pour les autres EPCI du département ou encore 208 € pour les autres EPCI de même strate de la région.

En lien avec le niveau d'investissements réalisés, l'encours de la dette est plus élevé dans les grandes communes. Pour les EPCI, il n'existe pas de réelle corrélation entre la strate et cet indicateur.

Office de Tourisme Intercommunautaire de la Vallée du Coeur de France

Antenne permanente de Cérilly

Ouvertures de l'antenne en 2021

Janvier, février et Mars	du lundi au vendredi
Mai	les mardis, mercredis et jeudis
Juin	les mardis, mercredis après-midi et jeudis
Juillet et Août	du lundi au samedi midi
Septembre et octobre	les mardis, mercredis après-midi, jeudis et vendredis



L'antenne de l'Office de Tourisme à Cérilly a accueilli **2 661 personnes** et traité **1 103 demandes** (appels téléphoniques, demandes par courriers postaux ou électroniques), soit un total de **3 764 contacts touristiques** enregistrés entre janvier et octobre 2021.

« Tronçais Chênaie Prestige »

L'organisation des visites guidées estivales « Tronçais Chênaie Prestige » a été modifiée cette année. Du 5 juillet au 15 août, une visite guidée démarrait de Cérilly le mercredi à 9h30 et une supplémentaire avait lieu le vendredi à 9h30. Ainsi, 11 visites ont conduit 150 participants à la découverte du circuit du label, sur le secteur de Thiolais. Le pass' sanitaire obligatoire, dès le début du mois d'août, n'a pas été un frein pour ce produit touristique. « Tronçais Chênaie Prestige » est la visite guidée qui rencontre le plus fort taux de participation sur l'ensemble des visites guidées commercialisées par l'Office de Tourisme.

Fréquentation touristique en hausse

Un comparatif statistique avec les chiffres de 2020 est compliqué puisque les périodes d'ouverture étaient différentes mais en moyenne on note une baisse de fréquentation de l'antenne de Cérilly de -14.6 % sur la pleine saison touristique. Cette année, l'antenne saisonnière de Saint-Bonnet-Tronçais était ouverte en juillet et en août. Une partie du flux touristique est allée s'y renseigner, sans passer par Cérilly. Cependant, à l'échelle du Pays de Tronçais et malgré une météo estivale capricieuse, la fréquentation touristique des antennes de l'OT augmente, en moyenne, de +22%.

Les Ateliers Découverte : un franc succès

A noter, enfin, en arrière-saison, le succès rencontré par les Ateliers Découverte organisés par l'OT au départ de Cérilly, en collaboration avec l'Unité Territoriale ONF Tronçais. Le but de ces animations : faire découvrir les coulisses du métier de forestier. L'atelier « Martelage à Tronçais » du 26/10/2021 et l'atelier « Cubage à Tronçais » du 28/10/2021 ont affiché très rapidement complet. L'opération sera renouvelée.

Une nouveauté pour 2022

Pour 2022, une nouvelle visite guidée « Tronçais, légendes et traditions », au départ de Cérilly, est en cours de montage afin de compléter la découverte des multiples facettes de notre territoire.



Atelier « Cubage à Tronçais »

AAPPMA de Cérilly

Notre association, plus que centenaire, n'est plus à présenter localement. Son Assemblée Générale qui a eu lieu le 8 octobre a permis l'élection du Conseil d'Administration 2022-2026 et l'entrée dans celui-ci de nouveaux membres, en présence d'une assistance malheureusement très réduite comme très souvent.

Les manifestations initiées en 2021 ont connu leur succès habituel. Elles permettront de maintenir le haut niveau des déversements de poissons de l'hiver malgré la baisse importante de l'aide fédérale annuelle.

Nous avons aussi reçu les compétiteurs FEEDER pour des épreuves régionales et nationales, le plan d'eau étant désormais référencé par la Fédération Française de Pêche au Coup comme site labellisé de compétition.

Rappelons que ces manifestations drainent des compétiteurs de toute la France. Outre les répercussions économiques immédiates, elles génèrent une promotion importante du Pays de Tronçais.

Cet hiver, des travaux initiés par l'ONF doivent aboutir à un abaissement du déversoir de l'étang. Il en découlera temporairement pour 2022 un abaissement quasi-permanent du niveau d'eau de Pirot comme pendant l'hiver, ce qui pourra nécessiter des adaptations réglementaires pour la pêche.

Cette nouvelle configuration du barrage en fonction permettra, par débordement, le maintien d'un niveau d'eau constant. Ainsi, toutes les conditions seront réunies pour un développement naturel de la faune aquatique. C'est aussi dans cette perspective que nous espérons développer la réputation du plan d'eau pour le carnassier. Sa reproduction y étant facilitée, nous ferons partie dès 2022 des sites pilotes du département pour la mise en place d'une fenêtre de capture sur l'espèce brochet. Ainsi, en limitant les prélèvements aux poissons dont la taille est comprise entre 60 et 80 cm, ce sont les plus gros poissons, meilleurs géniteurs, qui seront préservés. Ce type de mesure a fait ses preuves ailleurs avec l'augmentation générale du nombre de poissons de toutes tailles couplée à la progression de la population de grands spécimens.

Notre équipe est récompensée de ses efforts par une fréquentation des bords du plan d'eau en progression constante. Les bonnes volontés seront sollicitées pour les travaux habituels d'entretien : nettoyage des frayères artificielles le 08/01/2022, ramassage de déchets le 26/02/2022.

Mais tout n'est pas parfait pour autant et il existe un fait qui ne peut être passé sous silence : la qualité de l'eau. En effet, une pollution qui se produit de façon récurrente sur le bassin versant de Pirot avec ses conséquences sur la faune aquatique, noircit le tableau. Son origine étant désormais identifiée, nous espérons que les Services Départementaux concernés prendront les mesures nécessaires pour y remédier. Nous souhaitons vivement que lors de la parution de ce bulletin, ce ne sera qu'un mauvais souvenir. Il serait vraiment dommage que l'étang de Pirot serve de bassin de décantation et fasse « tâche d'huile » au beau milieu de la Forêt de Tronçais, « Forêt d'Exception ».

Nous remercions la Municipalité de Cérilly qui met tout en oeuvre pour faciliter notre organisation et nous permet cette parution, ainsi que nos autres partenaires.



Enduro de pêche à la carpe

AS Cérilly Football

Après plusieurs mois d'interruption, l'ASC a rouvert les grilles du stade Marcel Delaume pour la saison 2021/2022. Une nouvelle saison est lancée pour les dirigeants et les joueurs, un peu moins nombreux certes, à cause de la pandémie qui en a éloigné quelques-uns des terrains, mais néanmoins motivés. À ce jour, le club compte quasiment une centaine de licenciés.

Cette année, toutes les équipes de l'AS Cérilly, jeunes et seniors, sont en entente avec le club voisin de l'AS Lurcy-Lévis. Ce rapprochement a permis aux deux clubs de débiter la saison avec des effectifs plus conséquents. L'équipe fanion évolue en Départementale 2 et l'équipe réserve en Départementale 3. Autre nouveauté cette année, la municipalité de Coulevre met à disposition ses équipements sportifs au profit, notamment, des jeunes pour des matchs et des entraînements afin d'optimiser les déplacements des éducateurs et des parents de joueurs.

En parallèle au déroulement des championnats, l'ASC prépare l'organisation de différentes manifestations.

Le projet le plus important de cette saison demeure **le centième anniversaire du club** qui devrait se dérouler fin août 2022. La première étape des retrouvailles a eu lieu samedi 2 octobre quand les dirigeants ont invité d'anciens dirigeants du club et ont reçu un journaliste de La Montagne pour évoquer ce centenaire à travers des anecdotes que chacun n'a pas manqué de raconter ou d'écouter attentivement. Une page entière du quotidien du lundi 25 octobre 2021 était dédiée à l'AS Cérilly et relatait quelques souvenirs évoqués lors de cette matinée conviviale.

Même si l'organisation de cet événement demande encore du travail et des recherches, le programme se dessine de plus en plus précisément et le week-end des 27 et 28 août 2022 s'annonce festif pour un grand nombre de Cérillois et plus largement de Bourbonnais qui ont un jour ou l'autre passé les grilles du stade pour encourager les bleus et jaunes ou pour fouler la pelouse du stade Marcel Delaume. Tous les fidèles de l'ASC sont impatients de se retrouver pour célébrer ce siècle de football comme il se doit !

L'association tient à remercier chaleureusement la Communauté de Communes du pays de Tronçais pour la mise à disposition des minibus, la mairie pour l'entretien du stade et ses sponsors dont le soutien est précieux. Vous pouvez les retrouver sur le calendrier 2022 et sur les panneaux disposés autour du stade !

Toute l'actualité de l'ASC est disponible sur la page Facebook : **A.S. CERILLY FOOTBALL**.

Coordonnées utiles :

Présidente: **Corinne Mazerat** - 06 65 41 39 19

Secrétaire : **Sylvain Gaumet** - sgaumet@laposte.net



AS Cérilly Judo

Le judo est un moyen d'éducation, conçu par **Jigoro Kano**. Il s'appuie sur l'étude et la pratique d'un système d'attaque et de défense, issu de différents systèmes de combats traditionnels japonais (jujitsu).

C'est la valeur éducative du judo qui est transcrite par l'idéogramme **DO** (cheminement, voie, domaine d'approfondissement) et de l'idéogramme **JU** (souplesse) : **JUDO = voie de la souplesse**

Après de longs mois où tout était à l'arrêt ou presque, les cours ont repris assidûment le 3 septembre :

- Les mardis et vendredis de 18h à 19h30 pour les enfants
- Les vendredis de 19h30 à 21h pour les ados et adultes



Les vendredis également, du **TAÏSO** (renforcement musculaire) est au programme des adultes, de 19h30 à 21h.

Le comité directeur, l'enseignant et tous les adhérents du club se joignent à moi pour vous donner rendez-vous sur les tatamis, tout le long de cette nouvelle année, et vous souhaitent tous les meilleurs vœux pour 2022.

Patrick Ribet, président de l'AS Cérilly judo.

Le Judo 柔道
« Voie de la souplesse »

Cérilly Aïkido Ryu

Après le confinement dû à la COVID-19, l'activité reprend au club d'aïkido de Cérilly.

Cet art martial japonais permet d'apprendre à neutraliser un agresseur en retournant son énergie contre lui. Self-défense mais surtout construction d'un rapport harmonieux avec son partenaire.

Il se pratique à mains nues, avec un sabre, un bâton ou un couteau (en bois).

L'aïkido peut se pratiquer à tout âge, à partir de 8 ans pour les enfants. Le doyen du club a 65 ans.

2 séances d'essais gratuites et sans engagement sont possibles tout au long de l'année. Et en janvier, portes ouvertes chaque jeudi pour les personnes désireuses de découvrir cet art martial sans compétition.

Renseignements :

Frank MAGNAVAL au 04 70 02 46 17.

Mail : aikicerilly@orange.fr

Et notre page Facebook « *cérilly aikido ryu* »



Aumance Tronçais Cyclisme

En raison de la crise sanitaire, la boucle de Tronçais, initialement prévue le samedi 17 avril 2021, a finalement eu lieu le samedi 16 octobre sur le circuit habituel avec le départ et l'arrivée à Saint-Bonnet-Tronçais.

Cette 31^{ème} édition, avec 86 coureurs au départ, a vu les 4 premières places trustées par l'équipe « Team Pro Immo ». Au terme d'une échappée initiée dès le 11^{ème} kilomètre, c'est Louis Pijourlet qui s'est imposé au sprint devant Thomas Chassagne et Karl Patrick Lauk (vainqueur de l'édition 2020) ; le quatrième Gaëtan Pol a été relégué à plus de 4mn et le peloton à plus de 5mn. Malheureusement, comme en 2020, la situation sanitaire n'a pas permis l'organisation d'autres épreuves.

En 2022, et sous réserve que tout soit redevenu à peu près normal, la 32^{ème} édition de la boucle du Pays de Tronçais aura lieu le samedi 23 avril avec départ et arrivée à Le Vilhain.



Cérilly Handball

Nouveau dans le paysage sportif du Pays de Tronçais, le club de handball de Cérilly s'adresse aux jeunes filles et garçons nés en 2011, 2012 et 2013 et a pour objectif d'enrichir le panel des activités proposées aux jeunes dans la région. Il leur est proposé la pratique du handball avec pour but la découverte et l'apprentissage de cette activité.

Le gymnase de Cérilly qui n'accueillait jusque-là aucun sport collectif d'intérieur, a été le point de départ de l'initiative de mise en place de l'activité handball. Une quinzaine de jeunes ayant répondu présents aux premières séances, c'est tout

naturellement qu'un club s'est structuré autour des parents de ces jeunes.

L'objectif du club est d'ouvrir ses portes aux collégiens, ce qui ne manquera pas de se faire dans les mois qui viennent. Cependant, il ne s'agit pas de se précipiter : les capacités d'accueil, notamment au niveau de l'encadrement, devront le permettre.

Actuellement, les jeunes de Cérilly Handball participent au championnat de l'Allier en -11ans en compagnie des équipes d'Yzeure, Montluçon, Vichy, Gannat, Cosne d'Allier, et rencontreront en amical les équipes du département du Cher.

Infos pratiques

Lien de l'activité : gymnase de Cérilly

Jours et horaires :

mardi 16h45-18h15, mercredi 14h00-15h30,
jeudi 16h45-18h15, vendredi 17h-18h30

Renseignements

Christelle DEBOUESSE (Présidente) 06 67 20 58 53

Céline FONTANETO (Trésorière) 06 59 23 94 26

Guy BELLOT (Entraîneur) 06 52 71 21 08

Mél. cerillyhandball@laposte.net



Cérilly Pétanque

Pour la deuxième fois consécutive, l'année sportive de la pétanque de Cérilly a malheureusement été pas mal chamboulée et privée de nombreuses manifestations pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous.

Toutefois, nous avons tenté de faire vivre notre association autant que l'on a pu. Nous avons tout d'abord accueilli 4 nouveaux licenciés, nous permettant ainsi de nous maintenir à 15 licenciés (dont une féminine).

Comme l'année passée, nous avons organisé une journée « club » au stade afin de partager un moment convivial entre les joueurs et leur famille. Cela a permis de faire quelques parties et de ressortir les boules qui étaient bien rouillées pour certains !

Nous avons participé au championnat des clubs au mois de septembre : nous nous sommes déplacés deux fois à Villeneuve et une fois à Trevol où nous avons rencontré Villeneuve B, Bessay, Trevol A,

Yzeure C et Garnat. Les résultats sont mitigés avec 2 victoires pour 3 défaites mais le plaisir de se retrouver et de « lancer les boules » était le plus important. Les choses commençant à revenir à la normale, nous avons déjà programmé le **retour de notre traditionnel enduro pour les samedi 2 et dimanche 3 juillet 2022 !** Nous avons hâte de relancer la machine en espérant pouvoir compter sur tous nos bénévoles et nos sponsors, sans quoi rien ne serait possible.

Vous retrouverez des infos sur notre page Facebook ainsi que sur notre site internet et vous pouvez également nous joindre pour tout renseignement (voir plus bas). Vous aussi, vous pouvez faire partie de l'aventure (joueurs, bénévoles, sponsors,...) !

Le club vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Sportivement.

Cérilly Pétanque



Infos utiles

Entraînements au parc des expositions de Cérilly les mardis et vendredis après-midi

Licences gratuites pour les femmes et cotisation de 35 € pour les hommes

Président : MICHEL Daniel, tél : 04 70 67 57 40

Correspondance par mail : tbouchere@gmail.com

Nous suivre :  « AS Cérilly Pétanque » ou <https://www.blogpetanque.com/ascerilly/>

Le parc des expositions lors de l'enduro 2019



Club canin cérillois

Le club canin cérillois est affilié à la société centrale canine depuis 2000 et pratique l'éducation canine pour toutes races de chiens les samedis à 14 heures, sur le terrain "La Vigne" route de Theneuille. Il pratique aussi le RING avec des chiens inscrits au LOF, tels des Malinois, bergers allemands et autres, discipline qui comporte des exercices de mordant encadrés par un moniteur ayant le certificat de capacité au mordant.

Le club a organisé plusieurs concours nationaux de ring depuis son affiliation, et le dernier a eu lieu les samedi 20 et dimanche 21 novembre 2021. Le beau

temps n'a pas été de la partie, avec 2 jours de brouillard, mais le concours fut un succès avec 26 chiens qui ont passé le brevet, échelon 1, échelon 2, et échelon 3, les plus hauts niveaux.

Le club pratique aussi la discipline obéissance ouverte aux chiens de toutes les races.

Le club participe à différents concours régionaux et nationaux en ring. Actuellement il y a 3 bergers belges malinois en échelon 3 et échelon 2.

Le club reste à votre disposition pour tous renseignements.

Annie Méténier-Kientzler, présidente

Club Gymnastique pour Tous Cérilly – Theneuille



L'arrêt forcé de notre activité gymnique durant l'hiver et le printemps 2020-2021, n'a pas eu raison de la mobilisation de notre groupe. En effet, la gymnastique à Cérilly a repris le 13 septembre 2021 avec une démarche de respect des contraintes sanitaires imposées à tout club sportif et notamment la présentation du passe sanitaire pour chaque pratiquante. Les activités habituelles (repas au restaurant, intervention ponctuelle d'intervenants extérieurs, sortie à thème groupée) ont été suspendues durant l'année 2021. Toutefois, nous renouvelons la tombola de fin d'année 2021 mettant en lot un panier gourmand.

Au dojo en hiver ou à l'extérieur quand la température s'y prête, Marie Christine, notre animatrice sportive à Cérilly depuis septembre

2017, nous propose une heure de gymnastique bien-être pour tous, les lundis de 18h à 19h. Marie Christine propose des séances variées : dynamiques ou plus douces. Il y en a pour tous les goûts.

Le début de séance comprend un échauffement musculaire et articulaire précieux.

Puis, son cours se base sur la respiration et les mouvements délicats qui amènent à toutes sortes d'assouplissements des articulations ou bien à bouger sur un rythme cardiaque plus rapide.

Elle nous propose enfin un temps de relâchement musculaire pour maintenir équilibre et sérénité.

Alors bienvenue à celles et à ceux qui ont envie de retrouver à proximité un groupe chaleureux, enthousiaste et attentif au bien-être physique.

Cette année et après 20 ans de bons et loyaux services comme présidente de la Gym pour tous Cérilly-Theneuille, Monique Perchat a passé la main à Isabelle Aurat Mazon, en lui donnant symboliquement le tampon de l'association.

Fous d'Allier

L'association **Fous d'Allier** a organisé diverses manifestations durant l'année 2021 : un stage de danse et une soirée orientale avec la venue de la danseuse professionnelle Lauriane MJ le 2 octobre, un goûter gratuit le 31 octobre pour Halloween ainsi qu'une brocante au mois de septembre. L'association a proposé des démonstrations de danses lors des marchés d'été et du repas des aînés, et a également participé à l'organisation de la soirée du Téléthon du 4 décembre.

Tous les mercredis de 14h45 à 16h15, la présidente, Charline Schimenti, donne bénévolement des cours de danse et de chant à des enfants âgés de 7 à 15 ans. D'autres soirées à thème seront organisées dès 2022. Contact: 07 70 91 27 52.



Amicale des bambinos de Cérilly

L'association des parents d'élèves des écoles maternelle et primaire de Cérilly a pour but d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds qui nous permettent, en fin d'année, de participer aux voyages scolaires ou, comme l'année passée, de financer un spectacle pour ces 2 écoles.

Cette année, nous avons organisé la bourse aux jouets et aux vêtements les samedi 16 et dimanche 17 octobre.

Puis le 28 novembre, nous avons organisé, en collaboration avec la municipalité, notre tout premier marché de Noël avec un stand regroupant les réalisations des enfants. Nous avons poursuivi cette vente le week-end suivant dans le hall de Carrefour Contact.

Les 5 et 6 février 2022, nous serons de nouveau dans le hall de Carrefour Contact pour vendre des crêpes pour la chandeleur. À la mi-mars, ce sera le carnaval pour les enfants avec au programme : défilé en costume dans les rues de Cérilly et goûter à la salle des fêtes.



Atelier « maquillage » lors du marché de Noël

Amicale des donneurs de sang bénévoles de Cérilly

Malgré le contexte sanitaire, les donneurs de sang de Cérilly, en lien avec l'amicale de Lurcy-Lévis répondent présents. Avec en moyenne 50 participants à chaque collecte, nous sommes satisfaits de la mobilisation, d'autant plus que les réserves sont régulièrement trop faibles. Si vous avez entre 18 et 70 ans et que vous êtes en bonne santé, nous vous invitons à venir nous rejoindre lors d'une prochaine collecte. Un examen pré-don sera réalisé avec un professionnel de santé afin de s'assurer de l'absence de contre-indication. La collation de fin de don rend ce moment convivial et chaleureux.

Le 3 octobre dernier, en lien avec Cap Tronçais, nous avons organisé notre traditionnelle marche qui, cette fois, a permis de découvrir la faune et la flore du côté du rond de Thiolais et ce malgré une météo capricieuse. Nous remercions M. Jacques Perchat qui a fait découvrir une partie de son savoir sur l'occupation par l'homme de ce coin de Tronçais, ainsi que M. Sébastien Denizot pour ses explications pertinentes sur la flore.

Merci aux donneurs et aux participants à nos initiatives qui font vivre l'amicale tout au long de l'année.

Nous vous attendons en 2022 encore plus nombreux lors de nos prochaines collectes : à Lurcy-Lévis, les 11 février, 3 juin et 13 octobre, et à Cérilly, les 05 août et 14 décembre.

A bientôt !

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)

Les anciens combattants que nous sommes sont de moins en moins nombreux et c'est l'ordre des choses. Nous avions 20 ans à l'époque... avec ce que cela suppose comme engagement. En 2022, nous fêterons le 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu. Nous espérons nous retrouver nombreux, toutes associations confondues, avec la population, pour rendre hommage à nos morts d'un long et douloureux conflit des deux côtés de la Méditerranée. Cérilly possède une rue du « Cessez-le-Feu en Algérie 1962 », sur le plan de foire, près du Monument aux Morts ; inaugurée le 11 octobre 2008, elle permet de se rappeler le conflit et de rendre hommage aux trop nombreuses victimes.

Pierre Méténier, président du comité local de Cérilly.



Les amis de Charles-Louis Philippe

Pendant cette période peu active en apparence, David Roe a préparé dans la « lointaine » Angleterre le bulletin de l'association N°77, avec la collaboration de Michèle Duplaix qui ne cesse de découvrir des pépites sur notre écrivain ou ses amis. Cette tâche, passionnante et délicate, est assurée depuis 1936 par le secrétaire général de l'association.

On parlait depuis au moins 2019, d'une rénovation du musée, sans horizon précis et voilà que la personne responsable des musées à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C) de Clermont-Ferrand nous propose une première étape : réaliser l'inventaire des documents et objets contenus dans le musée. On évaluera « à la louche » leur nombre à 600. Ce sera 1 000 puis 1 600 que notre ancienne gardienne Maeva Cazor, passionnée et compétente, enregistrera dans un plan de récolement extrêmement détaillé. Ce travail de qualité réalisé par Maeva, a duré non pas 3 mois, comme prévu au départ, mais 5 mois, et a été rendu possible grâce à la DRAC, la municipalité et l'association.

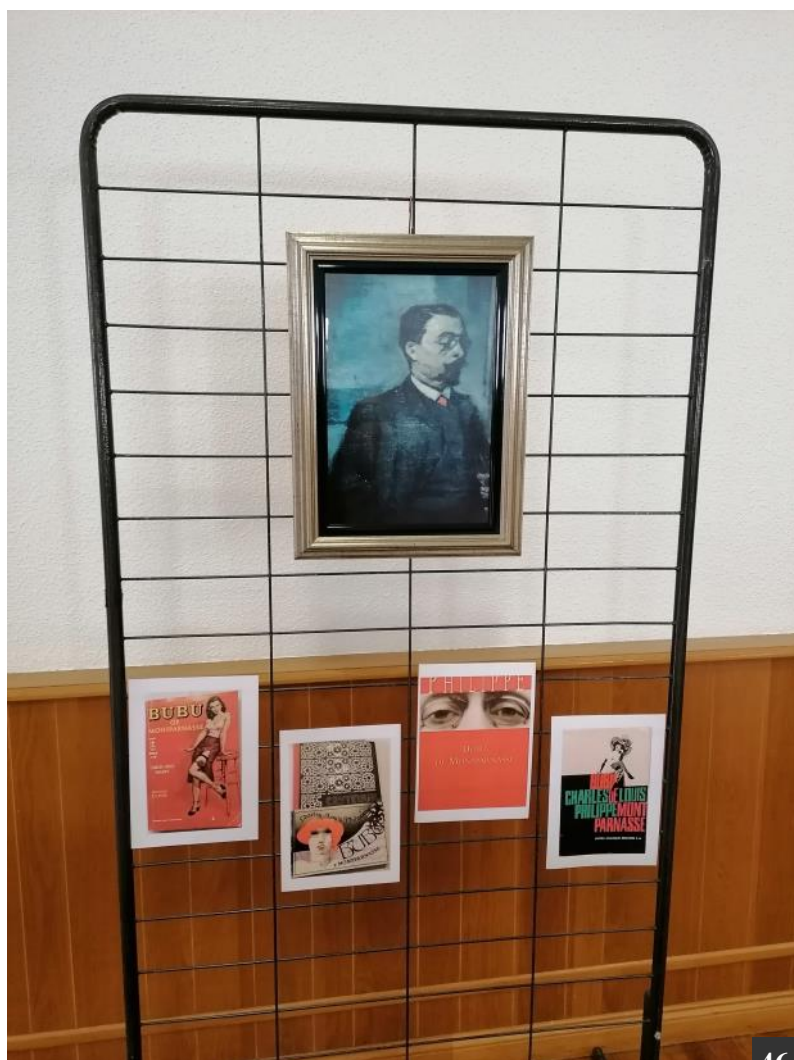
Maintenant, la phase de réalisation se précise ; travaux et aménagements seront-ils possibles ? Une suite sans doute l'an prochain.

Les visiteurs du musée ont été plus nombreux cette année ; souvent, ils achètent un ou deux livres de notre auteur et viennent de loin, intrigués par ce petit musée, labellisé « Maison des Illustres » depuis 2012. Ils ont été accueillis avec enthousiasme et passion par Anthony Boucheron, jeune étudiant qui a assuré l'ouverture du musée pendant la période estivale.

Il nous faudrait une meilleure communication touristique. Elle fonctionne bien pour l'école Charles-Louis Philippe dont les élèves de Mme Limoges-Boucherat, fidèles et passionnés, visitent le musée puis lisent un conte de Charles-Louis Philippe !

De plus, cette année, les élèves de 4ème de Mme Souriou-Théron, avec le documentaliste Thibault Meunier, préparent le concours de lecture « Si on lisait... à voix haute » imaginé par François Busnel dans son émission « La Grande Librairie » sur France 5.

Ces deux lectures seront présentées lors de la Nuit des Musées 2022.



Pour les Journées du Patrimoine, en septembre, avec la mairie, nous avons évoqué les nombreuses facettes de *Bubu de Montparnasse* (dessins de Dunoyer de Segonzac, extraits de film, nombreuses éditions illustrées de l'ouvrage).

Notre président, Jean-Louis Vieillard-Baron, a présenté une conférence sur Charles-Louis Philippe à Moulins (musée Anne de Beaujeu) le 6 novembre dernier. Et Marie-Thérèse Aurat a rédigé un article sur « Charles-Louis Philippe et les arbres » dans le bulletin de la Société des Amis de la forêt de Tronçais (SAFT).

Toutes ces actions supposent un engagement personnel et du travail pour tous. Qu'ils en soient remerciés.

Outre une meilleure communication qui nous amènerait des visiteurs plus nombreux au musée, nous espérons que notre projet de rénovation, bien défini maintenant, commencera à être réalisé en 2022.

L'oeuvre de Charles-Louis Philippe « Bubu de Montparnasse » mise à l'honneur lors des Journées du Patrimoine

Mémoire de Cérilly et ses environs

Les activités de notre association se sont concentrées sur le second semestre 2021, en raison principalement de la situation sanitaire. Nous avons pu reprendre progressivement nos actions début juillet par la sortie en forêt de Tronçais, puis par la publication de notre bulletin annuel en août et la tenue en septembre de notre assemblée générale annuelle. Mais ce sont surtout notre participation au circuit communal des plaques et pupitres, puis la conférence du 11 septembre sur Maurice Genevoix donnée par son petit-fils Julien et Nicolas Czubak du Mémorial de Verdun devant environ 150 personnes, et enfin l'exposition du 11 novembre sur le centenaire du Monument aux Morts, qui ont été les étapes importantes du second semestre. Pour chaque opération, ce furent des partenariats nouveaux et fructueux.

Pour 2022 et en fonction de la situation sanitaire, nous travaillons, en collaboration avec une association amie, sur un projet d'exposition sur les commerces anciens et sur la découverte d'un fonds photographique unique.



Inauguration de l'exposition sur le centenaire du Monument aux Morts

SAFT (Société des Amis de la Forêt de Tronçais)

Régie par la loi de 1901, la SAFT (www.saft03.com) fut créée en 1937 avec l'objectif statutaire « d'assurer la conservation des arbres, des animaux, des sites et monuments pittoresques de la forêt de Tronçais et des forêts domaniales environnantes » ; en 1995, elle a été agréée au titre de la loi du 10/7/1976 relative à la protection de la nature. La SAFT accueille également le groupe Faune Sauvage, composé de naturalistes, photographes animaliers, cinéastes, chasseurs à tir et veneurs.

Interlocuteur privilégié de l'ONF, la SAFT est également proche d'associations savantes ou de défense de la nature ; elle siège à la Commission du Plan de Chasse de l'Allier ; elle est membre de la Fédération Nationale des Amis des Forêts.

La SAFT compte près de 200 adhérents, petits et grands, et leur propose chaque année de nombreuses activités :

- Sorties en forêt autour d'un thème particulier
- Conférences que nous appelons « Les Rencontres de Tronçais »
- Participation aux manifestations locales

La SAFT publie également deux brèves à destination de ses adhérents afin de maintenir une information sur ses activités et un bulletin annuel avec des articles de très haute tenue. Enfin la SAFT édite une carte très appréciée de la forêt, qu'elle vend dans la région.

Avec la COVID-19, les activités en extérieur ont été un peu réduites mais ont repris récemment avec une sortie en forêt passionnante autour du thème du dépérissement des arbres.

En 2022, de nouvelles activités sont en préparation dont le programme sera diffusé sur notre site internet.

Polymorphe corp.

Pour l'association Polymorphe corp. installée à Cérilly depuis 2018, l'avenir est à la campagne ! Le Bourbonnais est un territoire plein de ressources : des habitants avec des savoir-faire, des bocages, la forêt de Tronçais, des villages médiévaux, un réseau associatif. C'est une richesse que nous souhaitons mettre en valeur et partager par nos activités. Nous souhaitons être **une courroie entre ceux qui souhaitent transmettre (habitants, artisans et artistes) et ceux qui veulent apprendre.**

L'idée : créer un espace de découverte, de rencontre, d'expérimentation, de création et de transmission de savoir-faire.

Le Rutin, lieu de l'association, est une ferme-hameau composée de quatre maisons d'habitation et huit granges. L'implantation de l'association a coïncidé avec le besoin de renouvellement et de diversification des activités de la ferme-hameau.

Trois ans plus tard, cette coopération a porté ses fruits : le hameau est repeuplé et le projet associatif a pu se développer en symbiose avec l'activité agricole et la démarche des agricultrices.

Désormais, l'association souhaite poursuivre et renforcer cette dynamique : revitaliser le hameau, préserver le patrimoine rural et sensibiliser aux enjeux environnementaux et agricoles. Dans cette perspective, Polymorphe corp. entreprend de rénover le bâti existant et d'agrandir le hameau par la création d'habitats réversibles et écologiques.

Afin de poursuivre le développement de l'association, il devient en effet nécessaire d'augmenter la capacité d'accueil et d'hébergement, aujourd'hui arrivée à sa limite.

Notre année 2021 a été ponctuée :

- **d'ateliers créatifs et artisanaux** : peinture, sérigraphie,
- **de chantiers participatifs** : construction d'un four à pain en pisé, plantation de haies bocagères, éco-construction d'un habitat léger,
- **de stages nature** : stage de permaculture, excursion nocturne en forêt,
- **de résidences d'artistes** : Sophie Deltombe (artiste peintre, vidéaste et plasticienne), la compagnie « Les heures perdues » (compagnie pluridisciplinaire d'improvisation libre),

Chantier de construction d'un four à pain en pisé



François Péron

Cette année, l'Association François Péron fête ses 25 ans d'existence. Elle compte 44 membres auxquels elle propose deux bulletins par an.

En collaboration avec la Mairie, elle a participé à l'élaboration d'un pupitre spécialement dédié à François Péron, posé près du monument sur la place Péron et inauguré lors des Journées du Patrimoine.

En juin dernier, M. Pétiniot, président de l'association, a fait une intervention, comme chaque année, auprès des élèves de 5ème pour faire connaître François Péron et l'Expédition Baudin. À la suite de cette rencontre, Mme Souriou, professeur de français, a proposé un exercice de rédaction, à savoir imaginer un carnet de voyages dans lequel François Péron ou l'un des savants à bord, raconterait un ou des épisodes de leur aventure. Devant la qualité des travaux réalisés par les élèves, il a été décidé de les récompenser. L'Association François Péron et le Foyer socio-éducatif du collège ont remis un prix aux meilleurs en présence de M. Thevenoux, maire de Cérilly, et de M. Virot, principal du collège.

L'Association a été sollicitée par la bibliothèque de l'École polytechnique qui souhaitait produire son bulletin annuel sur le thème de l'Expédition Baudin et de ses membres d'équipage dont certains avaient fréquenté l'École polytechnique. Ont été envoyés des articles, tels une courte biographie de Péron, un historique sur la création de notre

association et quelques photos ou documents iconographiques. Le bulletin de la Sabix (Société des Amis du musée de la Bibliothèque et de l'histoire de l'École polytechnique) devrait paraître au cours du premier trimestre de l'année 2022.

L'assemblée générale se tient à la salle d'honneur de la Mairie de Cérilly autour du 14 décembre (jour commémoratif de la mort de Péron).

Pour tout renseignement : **Alain Pétiniot**

Tél. **04 70 67 53 41**

Mél. **alain.petiniot@club-internet.fr**



L'informatique en Pays de Tronçais

Une année 2021 un peu mitigée où plane toujours la pandémie. La vie de l'association pour cette année a été mise en pause au vu de certaines contraintes pour se réunir. Pour l'année 2022, nous reprendrons nos cours à partir du mois de janvier. L'association est ouverte à tous, à la personne qui voudrait s'initier à l'outil informatique, à la personne qui a déjà des notions mais qui voudrait se perfectionner au numérique. Nous aidons les personnes à créer un compte, à apprendre à mieux se diriger sur tous les sites administratifs, à se connecter à Internet, à faire du traitement de texte, le tout dans une

ambiance chaleureuse. Nous prêtons des ordinateurs mais vous avez la possibilité de venir avec votre matériel. Les cours sont donnés par des bénévoles et ont lieu tous les jeudis de 9h à 12h à la mairie de Cérilly

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter :

Mr Thierry CHARMILLON au **06 68 62 24 10**

Le centre médico-social de Cérilly au **04 70 34 16 10**.

Cotisation annuelle : 20 € - 30 € pour un couple.

Nous aurons un grand plaisir à vous recevoir.

Bonne et heureuse année 2022.

Les Amis de la Grange

En raison de la COVID-19, nous avons annulé notre exposition artistique.

Pour 2022, nous préparons notre EXPOSITION ARTISANALE ARTISTIQUE qui se tiendra du samedi 30 juillet au dimanche 7 août 2022 à la Salle des Fêtes : ouverture tous les jours de 14h00 à 18h30 - Entrée gratuite - Tombola

Y seront présentés : peintures, photos, sculptures sur bois, dessins animaliers, céramique, cartonnage, patchwork, décoration de la maison, poterie ...

Inscriptions sur les listes électorales

Élections 2022

• **Présidentielle : 10 et 24 avril**

• **Législatives : 12 et 19 juin**

Pour les présidentielles, vous avez jusqu'au **4 mars 2022** pour vous inscrire sur les listes électorales, et jusqu'au **6 mai 2022** pour les législatives.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au service disponible à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.



Conseiller et informer les particuliers sur toutes les questions juridiques, financières, fiscales et techniques du logement.

Bénéficiaire de l'agrément ministériel, l'ADIL03 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) assure depuis 1980 sa mission de conseil gratuit, complet et objectif auprès du public.

L'ADIL03 est à votre disposition pour répondre à vos interrogations que vous souhaitiez louer, acheter, rénover ou investir.

Des informations dans le domaine juridique :

- les droits et obligations des locataires et des propriétaires (bail, loyers et charges, dépôt de garantie, état des lieux, réparations...) ;
- la copropriété (assemblée générale, règles de majorité, travaux, conseil syndical...) ;
- les contrats (de vente, de construction de maison individuelle, de maîtrise d'oeuvre, ...) ;
- les relations avec les professionnels ;
- les relations de voisinage ;
- les assurances constructions ;
- l'urbanisme ;
- la réglementation sur la qualité de l'habitat (décence, insalubrité, amiante, plomb, termites...).

Des informations dans le domaine fiscal :

- La fiscalité immobilière (revenus fonciers, crédits d'impôt, TVA...).

Des informations dans le domaine du financement de l'accession à la propriété :

- les prêts ;
- les aides au logement.

Des informations dans le domaine de l'amélioration de l'habitat :

- financements et aides à l'amélioration de l'habitat ;
- conseil et réglementation techniques (isolation, ventilation, chauffage, eau chaude sanitaire, équipements...) ;
- maîtrise de l'énergie ;
- qualité environnementale de l'habitat ;
- réglementation technique ;
- énergies et énergies renouvelables.

Le frelon asiatique

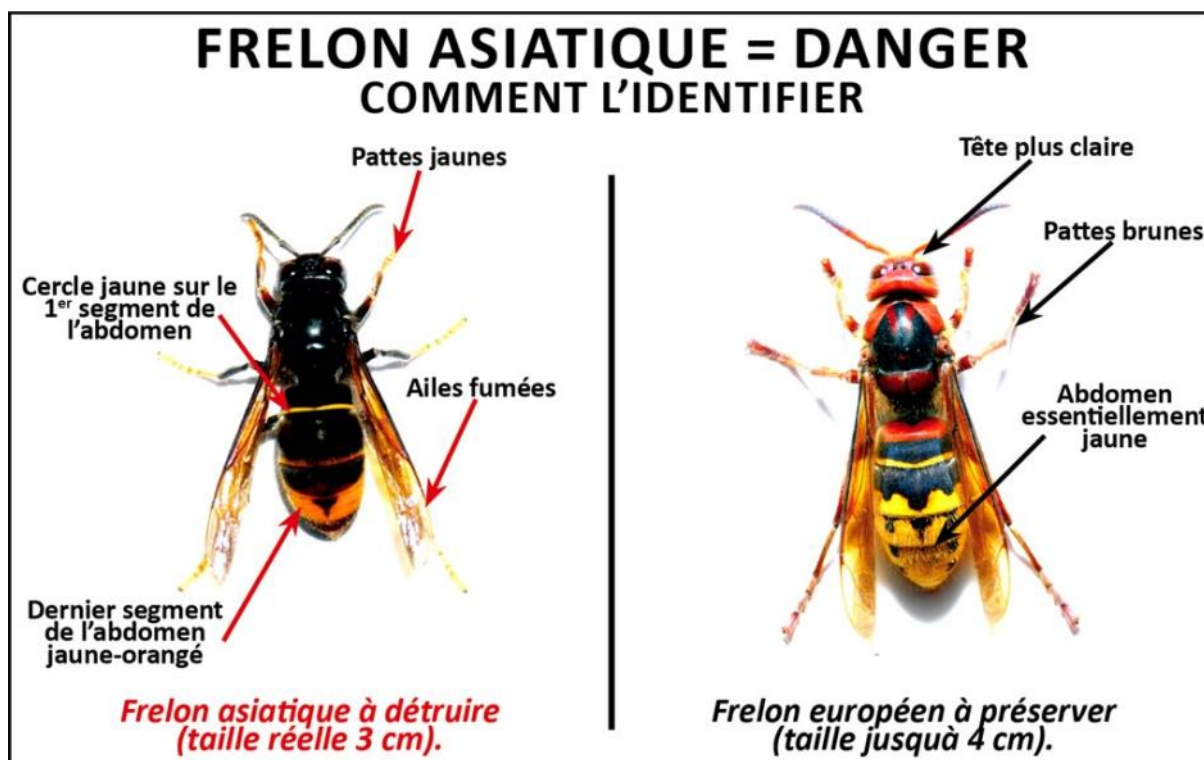
Qui est-il ?

Présent dans l'Allier depuis 2011, cet insecte est arrivé accidentellement en France en 2004 suite à des échanges commerciaux.

C'est un important prédateur d'insectes, notamment des abeilles, et un des fléaux de l'apiculture, causant des dégâts sur la biodiversité locale.

Cette espèce s'est bien acclimatée et elle a tendance à se multiplier en raison d'une reproduction élevée et de l'absence de prédateurs.

Les reines fondatrices vivent un an pour fonder des colonies de milliers d'individus.



Comment agir ?

En prévention, il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 5 mètres du nid.

Ne prenez pas le risque de détruire le nid vous-même, faites appel à des professionnels :

- Sur le domaine privé, c'est une entreprise privée relevant de l'activité « services de désinfection, dératisation et désinsectisation » qui intervient.
- Sur le domaine public, si le nid est à proximité d'une école ou d'une maison de retraite par exemple, il faut prévenir la Mairie ou les Pompiers.

Vous pouvez également prévenir le groupement de défense sanitaire apicole de l'Allier (06 80 02 21 75) ou la FREDON Auvergne Rhône Alpes (04 73 42 14 63).

SIGNALER
LE FRELON ASIATIQUE

CONNEXION

INSCRIPTION

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

afin de connaître les démarches

La Municipalité vous informe

La Mairie de Cérilly vous accueille, 1, Place de l'Hôtel de Ville :

- le lundi, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- le mercredi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h sauf juillet et août

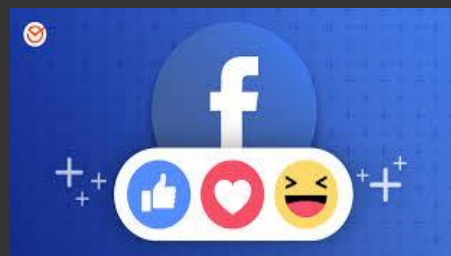
Tél. : 04 70 67 52 00 - Mél. : mairie@mairie-cerilly.com



Vous trouverez toutes les infos sur notre site web

<http://mairiecerilly.com/>

Découvrez notre page Facebook, restez informés et suivez nos actualités !



<https://www.facebook.com/VilleDeCerilly/>

La commune de Cérilly utilise l'application mobile **IntraMuros** pour vous informer et vous alerter.

